L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 25 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte". Racine. — Sudbury, Ont., jeudi, 26 novembre 1942

Honneurs rendus au sgt Lafrance

Samedi dernier avaient lieu à Coniston les funérailles du Sergent Hubert Lafrance qui fut tué dans un accident d'avion à Debert, N.-E.

Plusieurs aviateurs de North Bay et de Debert assistaient aux funérailles. Des écoliers, des concitoyens et des constables de l'Inco de Garson, Copper Cliff et Coniston y assistaient aussi. La messe de Requiem fut chanté par Mgr Coallier assisté de MM. les abbés H. Lafrance, cousin du défunt, et F. King, de Corbeil, dans l'église Notre-Dame de la Merci de Coniston. Les porteurs étaient le Sergent J.-A. Kenny, les caporaux Doranai, J.-M. Little, J. Carry, K.-J. Roffey, tous de North Bay; ainsi que les aviateurs W. Ellison, G. Kelly et le Sergent Smith, de Debert.

Activités du Club St-Louis

"Délicieuses, n'est-ce pas?"—"Je te crois, et pas une de mauvaise!"—"Terriblement dures tout de même!"—"C'est qu'elles sont extrafraiches. — "Comment faites-vous ça?"—"Tiens, un peu de citron, euff, et ça y est".—Ah! ah!

C'était, au club St-Louis, mercredi soir le 11 novembre, régal aux huitres. Autour d'une longue table où s'empilaient les molusques, l'on pouvait remarquer les RR. PP. Porche-[illegible] et Gaudet, du Collège, MM. J.-A. Léonard, J.-P. Léonard, M. Dubé, W. Laforest, H. Langlois, A. Carrière, L. Landreville, J.-E. Lacourcière, P. Lebel, A. Turpin et bon nombre d'autres. Les jeunes étaient bien représentés et quelques-uns sont devenus amateurs d'huitres dès ce soir-là. Ce régal eût eu plus de succès encore si des réunions, comme celle de l'A.R.P. n'eussent empêché plusieurs gourmets de se rendre à l'invitation du Président, Paul Lecoupe.

• •

Dimanche après-midi, 8 novembre, le Club St-Louis tenait une assemblée de ses membres et l'on discuta plusieurs projets. Il fut décidé que le Club ferait partie de la Church League pour le badminton et Wilfrid Gauthier fut choisi comme capitaine de notre équipe. Afin d'avoir des représentants supérieurs aux autres, les bons joueurs de badminton canadiens-français sont invités à venir se faire valoir dans la salle du Club.

Il fut proposé d'avoir un tournoi de quilles d'un genre spécial. Après le tournoi qui se joue actuellement, l'on en aurait un au début de décembre dont l'enjeu serait des dindes. Plusieurs (dindes) devraient trouver la mort sur nos allées! Toujours à propos des quilles, durant la semaine, l'équipe Lafrance défit Adam 4 à 0. Celle du club St-Louis l'emporta sur les Chevaliers de Colomb par 4 à 0.

• •

Dimanche soir le 29 novembre, séance littéraire sous les auspices de la Section Littéraire du Club St-Louis. M. le juge Arthur Laramée, de Montréal, donnera une causerie sur "la famille". Des artistes locaux agrémenteront la soirée de musique et de chant, tandis que Mme A. Laberge et M. l'avocat Léo Landreville interpréteront un petit drame poignant, bien dans le ton de cette soirée.

D.F.C. à J. Doucet

L'officier-pilote T. Doucet, âgé de 23 ans, est le premier aviateur de Sudbury qui a mérité de recevoir la D.F.C.

Il est le fils de Mme A. Doucet, de 94 rue Cedar. L'on croit que le jeune pilote a mérité cet honeur après avoir ramené à sa base un avion qui avait été grandement endommagé par le feu ennemi.

Une grande qualité naturelle prend le nom d'un grand vice ou d'une grande vertu, selon le bon ou le mauvais usage qu'on en fait. —Diderot.

Ils sont sauvés d'un incendie

Mme Olivier Bouffard, de 254 rue Leslie, ainsi que son bébé de quatre jours furent sauvés d'un incendie qui se déclara samedi dernier à l'hôpital maternel Cameron, 72 Wembley Drive.

L'édifice entier fut détruit par le feu qui a été causé par des tuyaux surchauffés. Mme Cameron essaya en vain de sauver son perroquet de l'incendie.

Les dommages s'élèvent à 32,000.00.

La population de notre province a augmenté

D'après le Bureau fédéral de la Statistique, la province d'Ontario compte une population de 3,787,634 habitants lors du recensement fédéral de 1941, comparé à 3,431,683 en 1931.

La population de la ville d'Ottawa a augmenté de 28,079 depuis 1931, d'après les chiffres du Bureau. Elle s'élève présentement à 154,951, comparé à 126,872 en 1931.

La population de Sudbury a monté de 18,518 habitants à 32,203, soit une augmentatioon de 13,685 âmes. Timmins comptait 14,200 habitants en 1931 et en compte présentement 28,790, ce qui représente une augmentation de 14,590 âmes. De 23,082 qu'elle était en 1931, la population de Sault Ste-Marie a augmenté de 2,712 âmes, soit à 25,794.

La population urbaine de la province en 1941 est de 2,333,633 habitants contre 2,095,92 en 1931 et la population rurale s'établit à 1,449,022 âmes comparativement à 1,335,691 en 1931.

Voici les villes dont la population est de 25,000 âmes et plus en 1941 (chiffres de 1931 entre parenthèses): Toronto, 667,457 (631,201) âmes; Hamilton, 166,337 (155,547); Windsor, 105,311 (98,179); London, 78,264 (71,148); Kitchener, 35,657 (30,793); Brantford, 31,948 (30,107); St. Catharines, 30,275 (24,753); Fort William, 30,585 (26,277); Kingston, 30,126 (23,439); Oshawa, 26,313 (23,439); Peterborough, 25,350 (22,327).

La population d'autres grands centres urbains est la suivante: Cornwall, 14,117 (11,126); Port Arthur, 24,426 (19818); Galt, 15,346 (14,006); Niagara Falls, 20,589; (19,046); Welland, 12300 (10,709); Guelph, 23,273 (21,075); Chatham, 17,369 (14569); St. Thomas, 17,132 (15,430); Owen Sound, 14,002 (12,839); Belleville, 13710 (13,790); Sarnia, 18,734 (18,191); Brockville, 11,342 (9,736); North Bay, 15,599 (15,528); Woodstock, 12,461 (11,395); Stratford, 17,038 (17,742).

Autour du "moulin à fleur"

Dimanche matin, à la grand'messe de 10.30 hres, le R. P. R. Dubé, s.j., prenonçait le sermon préparatoire au Triduum qui commençait le même soir pour se terminer le mardi soir.

Cette semaine, les dames de la paroisse ont organisé une rafle au profit de l'église. Les résultats seront annoncés au prochain bingo ou à la prochaine partie de cartes. Le prix de la rafle est un magnifique couvre-pieds, don de Mme Alfred Desjardins.

L'aviateur Maurice Beauchamp était en ville en fin de semaine, en visite chez sa mère, Mme G. Beauchamp, de 215 rue Dell.

Votre chroniqueur semble avoir manqué plusieurs nouvelles. Veuillez donc les lui communiquer en téléphonant à 3-0700 ou en les adressant à 137 rue Notre-Dame.

Décès du curé d'Iroquois Falls

Le premier prêtre à dire la messe à Timmins, M. l'abbé Alexandre Pelletier, est décédé mercredi dernier dans son presbytère à Iroquois-Falls.

Il fit ses études à Rimouski et à Laval, de Québec. Encore jeune prêtre, il "faisait les missions" entre Englehart et Timmins. En 1910, il célébrait la première messe à Timmins. Il érigea ensuite les paroisses d'Iroquois Falls, d'Ansonville, de Porquis Junction et de Nellie Lake. En 1939, il était nommé conseiller de Mgr Rhéaume. Il s'éteignit à l'âge de 62 ans après une vie pleine de durs labeurs.

S. E. Mgr Rhéaume a officié à ses funérailles qui ont eu lieu à Iroquois Falls, samedi dernier.

M. F. Lacoursière est décédé

Jeudi le 12 novembre, est décédé à Noëlville, M. Firmin Lacoursière, à l'âge de 42 ans. Il souffrait depuis plusieurs années d'une maladie de coeur. Il laisse pour le pleurer, son épouse et cinq enfants: deux garçons, Normand et Marcel, et trois filles, Claudette, Georgette et Lucile, ainsi que son père et sa mère, M. et Mme Lacoursière, de Sturgeon Falls. Les funérailles eurent lieu, samedi le 14 novembre, dans l'église St-David de Noëlville. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-N. Leclair, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. J.-B. Mongeon, Emilien Mayer, Eugène Patry et M. Leblanc.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus vives condoléances.

Hanmer fête M. le curé Charpentier

Jeudi dernier, à l'occasion de la fête de M. le Curé Charpentier, les élèves de l'école du village, sous la direction des RR. SS. Grises de la Croix, ont présenté une jolie séance dont le programme se composait de chants, de saynètes, de récitations, etc. À la fin de la séance on a présenté à M. le Curé un bouquet spirituel et une bourse. Dans son allocution, M. le Curé remercia les élèves en termes appropriés, et, après consultation avec les commissaires présents, il fut décidé que les élèves auraient congé le lendemain.

Les paroissiens de Hanmer, par la voix de L'Ami du Peuple, offrent leurs meilleurs voeux à leur curé et demandent au bon Dieu de le conserver encore de nombreuses années au milieu d'eux. "Ad multos et faustissimos annos".

Chez les anciens du collège

Dimanche le 22 novembre, environ quarante-cinq anciens se rendaient au collège. Après la messe, un court sermon fut prononcé par le R. P. Belcourt. Le déjeuner fut servi au salon.

Parmi l'assistance, on remarquait le lieutenant, E. Gervais stationné avec le corps éducationnel de l'armée à Joliette, Qué.

Durant l'assemblée, on discuta les différentes activités de l'association entre autres les bingos des 23 et 30 novembre. Le 6 décembre, les anciens auront un souper au "chiard" avec les élèves; et le 20 décembre, on dépouillera l'arbre de Noël au collège pour les enfants des anciens. Le président annonça ensuite que le banquet annuel pour les anciens et leur dame aurait lieu en février.

Lettre d'Ottawa

L'HON. M. H. MITCHELL NE VEUT PAS DE DICTATEUR DANS LE SERVICE NATIONAL SELECTIF

M. Little s'en va.—Il réclamait ni plus ni moins toute l'autorité du cabinet sur la main-d'oeuvre.—Ces grands industriels font de pauvres administrateurs publics en démocratie.—M. J.-F. Pouliot appuie le seul candidat qui n'est pas libéral dans Charlevoix-Saguenay.—Si les électeurs de ce comté sont logiques avec leur attitude sur le plébiscite, Me Frédéric Dorion devrait être élu.

Ottawa.— M. Elliott-M. Little, directeur du Service national sélectif, a quitté son poste en faisant claquer la porte. L'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, était à peine revenu d'Angleterre, que le directeur du Service national sélectif lui faisait tenir un rapport, qui n'était, en réalité, rien autre chose qu'un ultimatum. Voyant que le rapport n'était pas adopté aussi vite qu'il le désirait et comme il le voulait, M. Little a fait parvenir sa démission au gouvernement. Le ministre du Travail a accepté, sur le champ, cette démission, et M. Little est retourné à Québec, d'où il venait.

La démission de M. Little a été la grosse nouvelle politique de la semaine. Elle a éclaté comme une bombe. Le débat public entre les deux intéressés, cependant, a été court. M. Little livra aux journaux sa lettre de démission, dans laquelle il s'attaquait au ministre du Travail. Ce dernier répondit au cours d'une conférence de presse. L'ex-directeur du Service national sélectif refusa de continuer le débat et s'éclipsa. En attendant que l'on nomme le nouveau directeur du Service national sélectif, M. Arthur McNamara, sous-ministre du Travail, remplira les fonctions de M. Little. Le ministre du Travail a fait savoir qu'il nommerait sous peu le nouveau directeur du Service national sélectif.

L'affaire parait être close pour le moment. Mais elle rebondira certainement à la prochaine session. On peut être certain que tout le Service national sélectif fera l'objet d'un grand débat.

LA VERSION DE M. LITTLE

Qu'est-ce qui a amené la démission de M. Little? Dans sa lettre de démission, l'ex-directeur du Service national sélectif exposa sa version. On peut, comme suit, résumer ses raisons:

1. Le pays, en cette quatrième année de guerre, est encore sans directives nettes, de la part du gouvernement, sur sa politique de mobilisation des ressources humaines du pays, ainsi que sans organisation adéquate pour édifier un effort équilibré et total de notre population.

2. Le directeur du Service national sélectif se trouve chargé de graves responsabilités sans autorité appropriée, à cause de la division d'autorité.

3. Le ministre du Travail n'a pas jugé bon d'accepter la proposition complète que M. Little lui avait faite en vue de mettre le Service national sélectif en mesure d'atteindre les objectifs qui lui avaient été désignés.

4. M. Little est convaincu, après sa dernière entrevue avec M. Mitchell, que ce dernier ne tient pas à accorder aux fonctions essentielles et vitales du Service sélectif en temps de guerre, l'appui qu'elles doivent avoir.

5. Le directeur du Service national sélectif, bien qu'il ait tenté par tous ses efforts d'obtenir l'assistance du ministre du Travail, a non seulement failli en ce sens, mais il a découvert que les actions de M. Mitchell ne s'accordaient pas avec ses paroles.

6. Quoiqu'il fût explicitement entendu, lorsqu'il a été nommé le 24 mars dernier, entre lui et le ministre du Travail, que les services de placement de la Commission d'assurance-chômage deviendraient les bureaux du Service sélectif et qu'on devait en amplifier les fonctions et multiplier les bureaux le plus tôt possible, l'entreprise n'a pas encore été réalisée, après sept mois, et le Service sélectif se trouve encore dans la position ridicule où il ne peut exercer le contrôle nécessaire sur sa propre organisation.

7. M. Little accuse le ministère des Services nationaux de guerre de ne lui avoir pas complètement accordé sa coopération pour le transfert, au Service sélectif, de l'appel des conscrits; d'où de sérieux obstacles dans la préparation du Service sélectif à assumer pareille responsabilité pour le 1er décembre.

8. Les plus désastreux retards se sont produits, posant d'insurmontables obstacles dans l'opération du Service sélectif, notamment dans l'approbation des nominations nécessaires et dans l'obtention de quartiers adéquats pour notre organisation.

9. Le Service national sélectif, enfin, n'a rencontré que des obstacles dans l'organisation des comités représentant les ouvriers et les patrons.

Voilà, croyons-nous, une juste présentation des griefs de M. Little contre le ministre du Travail.

LA DEFENSE DE M. MITCHELL

En toute justice, pour le ministre du Travail, il convient maintenant de présenter les choses telles qu'il les voit.

En écrivant à M. Little qu'il acceptait sa démission, le ministre du Travail a présenté une partie de sa défense. Il y a un paragraphe qui mérite d'être cité, pour bien comprendre le différend. M. Mitchell, entre autres choses, a répondu à l'ex-directeur du Service national sélectif:

"Votre mémoire contenant certaines propositions de haute portée, sur lesquelles seul le gouvernement pouvait prendre une décision, m'a été remis chez moi, dimanche après-midi, le 15 novembre. Ainsi, dans notre entrevue de lundi matin, 16 novembre, je ne pouvais, pour des raisons évidentes, vous donner une décision. Dans la soirée du 16, vous m'avez remis votre lettre de démission, ce qui prouve que c'était bel et bien votre intention de démissionner, et ceia en dépit de toute décision que le gouvernement aurait pu prendre relativement à votre proposition. Par conséquent, vous admettrez que, dans les circonstances, votre démission doit être acceptée."

Ce passage nous justifie d'avoir, au début de cette chronique, qualifié le rapport de M. Little de sorte d'ultimatum. Mais c'est dans la conférence de presse qu'il tenait le lendemain que le ministre du Travail exposa principalement sa défense.

Le ministre du Travail a nié qu'il eut cherché à entraver la liberté d'action de M. Little. Jamais, continua-t-il, il n'y a eu d'échanges blessants entre eux. Le ministre du Travail a dit que le directeur du Service national sélectif avait réclamé des pouvoirs discrétionnaires, dictatoriaux, qui sont incompatibles avec notre régime de démocratie parlementaire. M. Little réclamait les pouvoirs suivants:

1. La gérance et la direction exclusive du Service national sélectif avec l'autorité de déterminer le traitement à verser aux fonctionnaires, aux commis et aux employés.

2. L'autorité de destituer ou de remplacer, à sa discrétion, un mem-

(suite à la page sept)

Délégués conservateurs

Trois membres de l'Association des Conservateurs de Sudbury se rendront à Winnipeg le 10 décembre afin d'assister à la convention Nationale du parti conservateur.

Ces délégués sont MM. G. M. Miller, W. B. Plaunt et W. Cochrane.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

NOTRE AMBITION C'EST LE BONHEUR

DEDIE A MA CHERE LUCIE

Les femmes ont cela de bon que leur grande ambition c'est le bonheur. Combien d'entre elles donneraient ce qu'elles ont, fortune, situation, pour un peu du bonheur qu'elles rêvent.

Un sentiment inverse caractérise l'ambition masculine. Beaucoup d'ambitieux sacrifient leurs amis, leur famille pour la réaliser. Leur ambition domine tout et les aveugle au point de leur faire compromettre, pour la satisfaire. L'admiration féroce détruit plus vite qu'ils ne s'en doutent.

Grisés par des premiers succès, ils se haussent sur leurs pointes, abandonnent leurs amis, refusent de partager, veulent dominer à tout prix et trouvent une joie mauvaise à piétiner ceux qui peuvent servir à leur triomphe.

Ah! ce n'est pas beau et ils le savent bien dans le fond de leur conscience; c'est pourquoi ils s'efforcent de draper leurs mesquineries, leurs rancunes, leurs craintes d'une rivalité avec le manteau de la justice, de la générosité, de toutes les vertus qu'ils proclament avec fracas pour faire croire qu'ils les pratiquent et jeter de la poudre aux yeux de leurs admirateurs. Après avoir joué, pour les autres, la comédie de la vertu, ils se mentent à eux-mêmes et ils deviennent un autre, lamentablement différent de celui qui, naturellement intelligent, droit et rempli de bonne volonté, commençait à grimper l'échelle.

Cette déformation semble difficile à croire, elle est réelle cependant et facile à constater chez les grands et les petits hommes qui ont fait de leur ambition un dieu à qui tout est sacrifié.

Savez-vous que le danger de devenir la proie de cette dangereuse ambition est une raison suffisante pour combattre les tentatives des femmes pour sortir de leur sphère, afin de se mêler activement aux luttes des hommes dans la vie publique? Plus idéalistes, mais plus impressionnables et plus passionnées que les hommes, leur déchéance serait plus rapide, plus complète et plus désappointante, parce qu'on attend d'elles plus et mieux dans le domaine moral.

Suivant leur position ou leurs aptitudes, leur ambitoin change de caractère. Les plus futiles veulent éclipser par leur élégance et leur luxe, les plus sérieuses, par leur petite science et l'importance qu'elles s'attribuent.

Elles ne font pas grand mal, parce que leur but et leur conduite sont assez insignifiants, mais mêlez-les aux luttes, aux haines, aux petites vilenies des hommes et elles deviendront des tigresses.

Il est à noter que la véritable supériorité, chez les femmes comme chez les hommes, s'accompagne de modestie et que leur ambition, car ils sont humains, est atténuée et restreinte par le tact, la délicatesse, la finesse; ils empêchent de croître la vanité qui perce et rend ridicules les ambitieux qui en sont affligés et ne s'en rendent pas compte.

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.-B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge Co. Compton, P.Q.

Q.—J'ai quinze ans et demi et un jeune homme que je connais bien et qui est maintenant militaire m'a écrit, et ma mère ne veut pas que je lui réponde parce que c'est un soldat. Pouvez-vous me dire s'il y a du mal là-dedans? —UNE ABONNEE.

R.—En soi il n'y a pas de mal à écrire à un militaire, mais où votre mère a raison c'est de protéger son enfant de quinze ans contre tous les dangers de la correspondance entre jeunes gens, et si vous êtes tant soit peu raisonnable vous conviendrez que votre âge a bien d'autres ressources pour occuper ses loisirs, tel l'art culinaire et les travaux manuels.

* *

Q.—J'ai rencontré l'autre jour un garçon qui me plaît beaucoup, mais il est gêné et moi aussi. Je suis allée chez lui sur l'invitation de ses soeurs et les ai invitées à mon tour. Il devait accompagner ses soeurs mais il ne l'a pas fait. J'aimerais bien le recevoir. Un conseil.—UNE QUI VEUT UN CONSEIL.

R.—Ou le jeune homme en question est trop timide pour se rendre à vos désirs, ou bien, ce qui est toujours possible, il ne partage pas vos sentiments. Dans un cas comme dans l'autre, vous n'avez pas grand'chose à gagner à vouloir lui forcer la main. Laissez-le donc à sa propre initiative.

* *

Q.—Pouvez-vous me dire comment enlever une tache de peinture sur une robe de crêpe?—JOCELYNE.

R.—Les taches de peinture s'enlèvent avec de la térébenthine. Mouillez bien la tache, laissez reposer un peu puis rincez à l'eau tiède après avoir gratté la tache délicatement.

R. A SUZETTE.—Cette promesse que vous avez faite à un âge où sans doute vous n'étiez pas en mesure d'en évaluer tout le sens et toute la responsabilité, n'est pas un voeu et vous auriez tort de vous croire ainsi liée pour la vie.

* *

Q.—Je sors depuis huit mois avec un jeune homme et il m'a prouvé plusieurs fois qu'il m'aimait, mais ce qui m'ennuie c'est que dans des réunions, il aime à flirter avec d'autres jeunes filles. Je trouve cela très impoli. Un conseil s'il vous plaît. —BRUNETTE DE VINGT ANS.

R.—Ce n'est sûrement pas en vous piquant et en vous indignant de ce manège de votre prétendant que vous le corrigerez. Bien au contraire, vous devez par votre attitude, l'inciter à récidiver. Jouez donc désormais à l'indifférence, et s'il persiste dans cette habitude qui vous déplaît, donnez-lui son congé tout simplement.

* *

Q.—Quelle est la signification des noms: Eusèbe, Gaston, Bertrand, Pauline, Jeannine et Olivette?—OLIVETTE.

R.—Eusèbe qui a de l'influence, Gaston, fort; Bertrand, charmant; Pauline, gentille, Jeanne, mignonne; Olivette, qui a beaucoup d'amis.—CLAIRE-ANNE.

Soin des gants

La durée des gants, de même que leurs apparence, peut être prolongée par des soins appropriés, nous dit le service de l'Information du Consommateur, à Ottawa.

Les gants ont meilleure mine et durent plus longtemps s'ils sont portés intelligemment. Un gant de suède, par exemple, n'est guère pratique pour celle qui conduit une automobile. Des gants trop courts ne sont pas confortables et se percent plus rapidement. On devrait pouvoir se remuer les doigts à l'intérieur du gant; autrement, le matériel s'étire et s'affaiblit, les coutures sont moins résistantes et le gant est beaucoup moins chaud.

Dès qu'on s'aperçoit que les coutures vont se laisser, il est temps de les reprendre avec un fil de même teinte et un point pareil à celui de la couture originale. De cette façon, la réparation sera à peine visible.

La manière dont on essaie un gant et dont on le porte les premières fois en change l'apparence du tout au tout. Entrez d'abord deux doigts puis glissez lentement les autres en pressant légèrement sur le devant et le dessus des doigts. Ne pas pousser entre les doigts. Entrez ensuite le pouce et remontez le gant sur le poignet. Il faut tenir la couture bien droite sur le côté de la main pour éviter que le gant s'étire en diagonale.

Pour enlever un gant fin, on devrait le rouler avec précaution jusqu'à hauteur des doigts puis le glisser en tirant sur les doigts. On devra l'étendre avant de le serrer.

Part du poisson dans les menus

Nous jouissons au Canada d'une grande variété de poissons, mais nous ne semblons guère profiter de cette aubaine. Pour ne parler que des poissons de mer, le thon, la morue, la sole, la chimère, la barbue, la grosse sardine qu'on nomme aussi pilchard, abondent et il y a cent raisons pour lesquelles nous devrions en consommer davantage.

Le poisson est riche en vitamines. Il est facile à préparer, prend quelques minutes à cuire et, bien apprêté, régale les plus difficiles.

Afin d'encourager les pêcheurs et les conserveries, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre vient d'établir de nouveaux prix maxima pour la vente de tous ces poissons. Cette augmentation a été rendue nécessaire par les frais d'emballage plus élevés et la rareté de certains autres poissons en grande demande pour l'exportation.

Depuis quelques années, on conserve de poisson au moyen de la congélation, tout comme la viande, les fruits ou les légumes. Ce procédé garde aux aliments toute leur saveur et toutes leurs propriétés. Le poisson congelé s'apprête de différentes manières, au four, en sauce, frit, grillé, et il est inutile de le faire dégeler avant de le mettre au feu. Les vendeurs de ces produits vous donneront d'ailleurs avec plaisir, un livre de recettes.

Pourquoi attendre au vendredi pour faire un bon plat de thon par exemple? Ce poisson est pêché sur les côtes de l'Atlantique, et jusqu'à maintenant, les pêcheurs canadiens avaient pour concurrents les Japonais, qui, par la loi du change, pouvaient vendre leur thon meilleur marché, malgré les frais d'exportation. Ce marché est aujourd'hui fermé et nous avons l'occasion d'encourager une industrie de chez nous, tout en retirant des avantages de notre côté. Il est bien prouvé que le thon de l'Atlantique, dédaigné jusqu'ici pour sa couleur rougeâtre, est aussi savoureux et possède une valeur nutritive égal à celle du thon blanc du Pacifique.

Remplaçons, une fois ou deux par semaine, un plat de viande par du poisson. Toute la famille se réjouira du changement et nous aiderons ainsi à maintenir nos approvisionnements de viande.

Recette de bonheur conjugal

Mettez d'abord dans un bocal
Deux ou trois livres d'espérance,
Puis vous y joindrez un quintal
De petits soins, de complaisance,
Une mesure de bonté
Un quarteron de confiance,
A discrétion de la gaîté,
Quatre ou cinq pots d'obéissance,
Cinq ou six livres de douceur
Et, crainte de monotonie,
Ajoutez à la bonne humeur
Un milligramme de folie.
Quant au sel, n'en mettez qu'un grain,
Car si vous passez l'ordonnance,
Au lieu d'une once il faudrait bien
En mettre deux de patience,
Cuire le tout à petit feu
D'une chaleur bien soutenue.
Qu'amour et qu'amitié tous deux
Ne se perdent jamais de vue,
Vous obtiendrez par ce moyen
Une galette bien pétrie
Dont un morceau chaque matin
Suffit pour embellir la vie!

LE PRIX DU BOEUF

Depuis le 7 octobre dernier le prix de gros des carcasses de boeuf a été augmenté de \$1.50 par cent livres. Les nouveaux prix resteront en vigueur jusqu'au 30 novembre et à cette date la Commission des prix et du commerce en temps de guerre déterminera d'autres prix.

La Bonté... Toute petite chose, certes! et combien rares sont les hommes qui ne comprennent sa valeur et son mérite qu'à l'âge où il est presque trop tard pour nous de nous en apercevoir!—Pierre Lhande.

Patois? . . .

Il y a certains Anglo-Saxons qui croient que les Canadiens-français et les Américains de langue française ne parlent pas le français, ou plutôt le prétendu "Parisian French", (qui n'existe pas). Par ailleurs nous pouvons dire que l'Américain de langue anglaise ne parle pas l'anglais, ou plutôt l'anglais d'Angleterre. Un auteur se demande en effet si l'anglais parlé aux Etats-Unis est bien le même que l'anglais parlé en Grande-Bretagne. C'est toujours de l'anglais, mais que de mots sont différents de sens dans les deux continents! Une revue américaine donne aux soldats de son pays en service en Angleterre de sérieux conseils touchant le langage anglaise comparé à celui du citoyen des Etats-Unis. "Le soldat américain en permission en Angleterre, dit-elle, a à faire face à des différences de langage embarrassantes, de même que de l'accent. Au lieu de "streetcars", "trucks" et radios (tramways, camions et radios), le Britannique parle de "trams", de "lorries" et de "wireless sets". Le toit d'un automobile est le "hood" (capote), et ce que nos appelons "hood" (capot) est le "bonnet". Les fenders" (garde-boue) sont des "wings", un "wrench" (clé anglaise) est un "spanner", et la "gas" (essence) est du "petrol"— s'il y en a. Vous demandez des "sock suspenders" pour avoir des 'garters", et des "braces" pour avoir des "suspenders" (jarretières et bretelles). Vous "queue up" ("stand in line") pour "book" (buy) un siège dans les "stalls" (orchestra) au "cinema" (movies), et quand vous parvenez à l'intérieur, vous descendez le "gangway" (aisle). Vous vous procurez des remèdes chez le "cehmist", de la ferronnerie chez le "ironmonger" et des nouveautés chez le "draper". Vous achetez un journal au "kiosk" et jetez une lettre à la poste dans une "pillar box". Un jour de fête légale est un "bank holiday", un 'conductor" est un "guard", des "checks" sont des 'drafts", un "dime store" est un "bazaar" et des "chain stores" des "multiple shops". Ce qui est pour l'Américain un "car" est pour l'Anglais "un carriage"; un "engineer" est un "driver" (mécanicien de locomotive); un "fireman" est un "stoker" (chauffeur de locomotive); baggage" est "luggage"; le "ticket office" (guichet) est le "booking office"; le "parcel office" (la consigne) est le "luggage office" ou le "cloakroom"; l'"accommodation train" (train omnibus) est le "slow train"; "freight train" est "goods train".

Chelmsford

La Croisade Eucharistique de l'Ecole du village a tenu une assemblée générale au sous-sol de l'église, vendredi soir dernier. Ceux qui se sont rendus magré la température glaciale ont pu juger de la nécessité d'une Croisade et du travail accompli par M. l'aumônier Cholette, et les RR. SS. Grises de la Croix qui dirigent ce mouvement. Nos félicitations aux élèves qui nous ont si vivement intéressés.

Les assistants furent heureux de revoir au milieu d'eux, leur pasteur, Mgr S. Côté, P.D. Après un séjour d'un mois à l'Hôpital St-Joseph de Sudbury, c'était la première fois que notre vénéré curé paraissait en public. Sa convalescence n'est plus qu'un sujet de temps au milieux de ses chers paroissiens.

Mmes Raoul Vaillancourt et Ray McCrystal sont de retour d'un voyage à Toronto.

M. et Mme Charbonneau, de Montréal visitaient M. et Mme Raoul Vaillancourt et leurs autres parents et amis, ces jours derniers.

Mlle R. Proulx, institutrices à Chelmsford, passe la fin de semaine chez ses parents à Hanmer.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.) — Mme Laurent Chrétien a été transportée à l'hôpital où elle subira une opération d'appendicite.

La fillette, âgée de cinq ans, de M. et Mme Pierre Gagnon, est actuellement à l'hôpital pour un cas d'appendicite.

M. Laurier Chrétien est également à l'hôpital où il est soigné contre la pneumonie. A toutes ces personnes nous souhaitons un prompt rétablissement.

M. Aldéric Roy est de retour à St-Charles après avoir fait un court séjour à Nobel.

M. Aldège Giroux, de Sudbury, était de passage chez ses parents.

M. et Mme Aimé Gosselin, de Coniston, accompagnés de leurs enfants, visitaient M. Victor Brisson, dimanche dernier.

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting COMPANY, LIMITED

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

La Librairie "Loisirs"

137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

Sourires d'enfants ....Roger Brien, \$1.00
Mon fils Franklin ....Mme J. Roosevelt, \$1.25
Le Canada et la guerre ....Mackenzie King, \$1.00
Retour à la vigie ....G. de la Tour Fondue, \$1.00
Un petit univers ....J. de Pesquidoux, \$1.25.
L'art de penser ....E. Dimner, \$1.25
Toi, l'homme nouveau ....C. Frédéric, s.j., \$0.75.

Aubaines:

Le Paria ....U. Paquin, (\$1.00), \$0.75
Histoire du Canada (2 tomes) ....J. Bruchési (\$2.50), \$2.00.
Histoire des Patriotes ....G. Filteau (\$2.00), \$1.75.
Baron de St-Castin ....(P. Daviau) (\$1.00), \$0.75.

JOURNAUX · REVUES
ARTICLES SCOLAIRES

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 26 novembre 1942

Le candidat des conscrits

M. Jean Drapeau, que la ville de Sudbury a eu l'honneur de connaître lors du plébiscite, vient de poser sa candidature, dans Outremont, contre le général LaFlèche.

C'est la lutte du plébiscite qui continue. D'un côté, on a le ministre conscripteur ou la conscription, de l'autre, le Canadien français qui a voué une lutte à mort à cette injuste mesure.

Ce qui rend le geste de Jean Drapeau plus grand et plus courageux, c'est que la circonscription d'Outremont, à majorité anglaise et juive, a donné un vote affirmatif de 60% au plébiscite. Ni M. King, ni le général LaFlèche n'ont voulu en effet courir un risque. Convaincus qu'ils seraient ridiculement battus dans un comté à majorité française, ils comptent sur le support des anglo-juifs d'Outremont pour arriver à leur but. Ils croyaient sans doute qu'aucun candidat nationaliste n'oserait leur faire la lutte dans une telle circonscription. Mais ça s'adonne mal, car il y a encore des Canadiens français qui ne craignent pas de s'élever contre l'injustice, même si elle paraît toute-puissante.

Il faut que M. King, le général LaFlèche, et tous les conscriptionnistes s'aperçoivent encore une fois — car ils semblent avoir déjà oublié le plébiscite — que si les gens de race étrangère d'Outremont veulent encore la conscription, nous, les Canadiens français, nous ne l'accepterons jamais!

Permettez-moi de vous citer un extrait d'une causerie que M. Drapeau a prononcée à la radio: "Nous combattrons le général LaFlèche, avec nos faibles moyens, mais soutenus par une foi inébranlable dans la justice de notre cause, qui est la cause de la jeunesse que nous défendons. Nous la défendrons avec la dernière énergie. Et cela, parce que derrière le ministre lui-même il y a tout un groupe dangereux. Nous n'ignorons pas que, derrière le ministre de M. King, il y a lui-même, prêt à toutes les concessions conscriptionnistes; il y a le cabinet King, conscriptionniste, hypocritement, malhonnêtement; il y a aussi les organisateurs du ministre,—tripoteurs sans conscience, qui n'hésitent pas à prostituer les beautés du régime démocratique pour satisfaire leur désir d'assurer le parti libéral de leur asservissement complet. Nous savons à quoi nous devons nous attendre de la part de ces gens-là. Leurs tactiques électorales nous sont bien connues et ils ont à leur disposition des moyens formidables pour abuser les électeurs. Nous savons aussi qu'ils n'hésiteront pas à se servir de ces moyens. Qu'importe! Pour notre part, nous jugeons qu'il est impossible de ne pas relever le défi du gouvernement. Nous croyons que ce groupement pratique une politique dangereuse, et jugée telle par la majorité, l'immense majorité, de la population de notre province. Il nous est impossible de refuser l'occasion de faire comprendre à tous nos barons de la politique que le temps de promettre et de ne pas tenir est passé, que le peuple trompé par eux depuis trop longtemps a soif de vérité, que le temps des combines est révolu."

Voilà la lutte que le candidat des conscrits a entreprise. Comme il ne reste que quelques jours avant le vote, nous ne pouvons l'aider beaucoup d'ici. Du moins intéressons-nous à cette élection qui nous concerne tous. Soyons de coeur avec Jean Drapeau qui bataille pour nous contre la conscription et tous les conscriptionnistes.

Camille LEMIEUX

L'isolement du Québec

Il ne date pas du 27 avril

"Les Canadiens français, dans tout le pays, ne regrettent rien autant que l'isolement que leur imposa l'élément de langue anglaise, depuis la conquête. Cet isolement, puisqu'il existe, est le fait de la majorité anglaise, non celui des nôtres, et l'on aurait mauvaise grâce à le reprocher à ces derniers, le jour où l'on s'avise de le découvrir. L'isolement des Canadiens français est un fait d'histoire, voulu par les Anglais du Canada, non un mouvement politique ni une attitude raciale, de la part des nôtres. L'isolement, on le provoqua dès les débuts en dispersant les habitants de l'Acadie, lors du grand dérangement; en brûlant les habitations des colons français, le long des rives du Saint-Laurent; en empêchant toutes relations, même intellectuelles, entre les Français du pays et leurs frères de France, pendant près d'un siècle. On le provoqua dans l'ordre politique en lésant les Français dans leurs biens acquis, lors de l'Acte d'Union; en leur imposant des sacrifices inconcevables, lors de la Confédération; en méprisant nombre de leurs droits reconnus, en ce qui touche particulièrement l'usage du français, dans toutes les provinces autres que celle de Québec; en les traitant comme des étrangers ou des parents pauvres, dans le domaine fédéral; en "gelant", pour employer une expression du temps, leur représentation aux Communes d'Ottawa, malgré l'accroissement de population dans le Québec; en les reléguant sans cesse au second plan, dans le monde des affaires; en donnant partout, à valeur égale, la préférence aux citoyens de langue anglaise, dans le domaine privé comme dans le domaine public.

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe"

Grâce à l'Angleterre

Durant les troubles de la *jeune Irlande*, en 1848, neuf jeunes hommes furent pris, subirent leur procès et furent convaincus de trahison envers la reine d'Angleterre. La sentence ne pouvait être qu'une sentence de mort.

Le président du tribunal lut les noms des condamnés: "John Mitchell, Morris Leyne, Patrick Donahue, Thomas McGee, Charles Duffy, Thomas Meagher, Richard O'Gorman, Terence McManus, Michael Ireland. Avez-vous quelque chose à dire avant que la Cour passe la sentence?"

Les jeunes gens avaient choisi Thomas Meagher pour parler en leur nom: "My lord, c'est notre première offense, mais ce ne sera pas la dernière. Si vous voulez bien être un peu clément à notre égard, nous vous donnons notre parole de gentilhomme d'essayer de faire mieux la prochaine fois, soyez sûr que nous ne serons pas assez fous pour nous laisser prendre".

Le juge outré d'une juste indignation les condamna à être pendus par le cou.

Mais des protestations si véhémentes vinrent de tous les points du globe que la reine Victoria dut commuer la sentence. Les jeunes gens furent exilés dans une colonie peinale qui était alors bien sauvage et s'appelait l'Australie.

En 1874, un nommé Sir Charles Duffy était élu premier ministre d'Australie. La Reine Victoria apprit avec quelque étonnement que c'était le même Charles Duffy qui avait été exilé en ces parages vingt-six ans auparavant pour haute trahison. Cela lui donna l'idée de s'informer de ce qu'étaient devenus les huit autres exilés pour le même crime et voici ce qu'elle sut: Meagher était gouverneur du Montana; McManus et Donahue étaient brigadiers généraux dans l'armée des Etats-Unis; O'Gorman était gouverneur de Terre-Neuve; Morris Leyne avait été procureur-général de l'Australie, et Michael Irland lui avait succédé; McGee était président du conseil dans le gouvernement canadien et Mitchell était l'un des hommes politiques les plus en vue de New-York. Son fils fut maire de la ville.

The Queen's Work, cité par le *Catholic Register*

Parler est un besoin; écouter est un talent—Goethe.

* *

S'il faut agir, prodigue-toi; s'il faut parler, ménage-toi.—Joubert.

* *

Le plus puissant est celui qui est maître de lui-même.—Sénèque.

* *

La plupart des hommes sont beaucoup plus vifs dans leurs haines que dans leurs amours.—Bourdalone.

* *

La mesure de notre bonheur intérieur n'est souvent que la mesure de notre progrès.—Mme Swetchine.

* *

Les longs discours n'avancent pas plus les affaires qu'une robe trainante n'aide à la course.—Mlle de Scudéry.

* *

Ce n'est point notre condition, mais la trempe de notre caractère qui nous rend heureux.—Lacordaire.

Il y a du Phidias en chacun de nous. Chaque homme est un sculpteur qui doit corriger son marbre ou son limon.—Edgar Quinet.

* *

Condamnons les erreurs sans juger les égarés.—Mgr Flynn.

* *

Nous sommes nés pour nous aider les uns les autres, comme les pieds, les mains, les paupières, les dents. Il est donc contre la nature de se nuire les uns aux autres, et c'est nuire que d'avoir de la haine ou de l'aversion.—Marc-Aurèle.

* *

Le bien véritable des nations, c'est-à-dire: l'esprit de fraternité sincère et généreuse, l'élévation des pauvres dans leur dignité morale, l'honneur du travail, la sainteté des liens domestiques, la modestie des ambitions, la paix des peuples et la paix des âmes, nous l'attendons avant tout de Jésus-Christ et de son Eglise. — Lacordaire.

La petite histoire

D'OU VIENT CE DRAPEAU?

La Nouvelle-Ecosse est la seule province du Canada à posséder un drapeau particulier, distinct non pas de celui du Canada—car notre pays n'en a pas encore—mais distinct de l'Union Jack". Ce drapeau est blanc avec croix bleue de Saint-André et écusson jaune au lion rouge d'Ecosse au centre de l'étamine. Son origine remonterait au XVIe siècle, à Jacques Ier.

Quelques recherches sommaires nous révèlent qu'en 1621 sir William Alexander reçut de Jacques VI d'Ecosse, qui devint en 1603 Jacques Ier d'Angleterre, une charte émise sous le sceau royal, lui accordant toutes les terres occupées par la France depuis Gaspé jusqu'à Pantagonet. Quelques jours plus tard, un autre seigneur obtenait l'île Saint-Jean (Ile du Prince-Edouard) et l'île du Cap Breton. Les droits de la Couronne de France étaient ignorés sans aucun scrupule. En 1632, le traité de St-Germain-en-Laye rendait à Louis XIII toutes ses possessions. Mais la lutte entre Français et Anglais se poursuivit sans cesse jusqu'en 1710 alors que par la force des armes les Anglais s'approprièrent définitivement la Nouvelle-Ecosse.

Le pavillon fut-il octroyé par Jacques Ier d'Angleterre en même temps que la charte royale à sir William Alexander? On croit que c'est possible.

Quoi qu'il en soit, ce drapeau flotta longtemps à la proue du "Belle-Isle" qui, avant la guerre, faisait des croisières dans le golfe. On prétend que ce fut le seul navire enregistré à Halifax qui arbora ce drapeau. Aucun autre n'en avait le droit. Pourquoi? Nous n'en savons rien.

* *

DEPUTE MALGRE LUI

Bien rares sont aujourd'hui ceux qui refusent de devenir député quand on leur offre une élection par acclamation!

Joseph Papineau, le père du grand Papineau, député d'un des quartiers de la ville de Montréal, refusa, aux élections générales de 1800, de briguer de nouveau les suffrages des électeurs. Nos députés, alors, ne recevaient aucune indemnité, pas même leurs frais de voyage, et Papineau, qui n'était pas riche, voulait consacrer ses ressources exclusivement à l'instruction de ses enfants.

Les électeurs de Montréal, qui appréciaient son patriotisme et connaissaient ses capacités, l'élurent quand même. Mais Papineau ayant négligé pendant les sessions de 1802 et 1803 de prendre son siège, la Chambre d'Assemblée ordonna à son sergent d'armes de s'emparer de sa personne. Le 4 mars 1803, Joseph Papineau fut amené à la barre de la Chambre. Il pria alors humblement ses collègues de l'exempter de siéger. Sa demande fut accordée après un assez long débat.

* *

SAVOUREUSE EVOCATION: LES HUITRES AUTREFOIS

Quand a-t-on commencé à manger des huitres, au Canada? Il y a déjà longtemps que Denys, en parlant de ces mollusques, disait: "C'est une grande manne pour l'hiver quand le temps ne me permet pas d'aller à la pêche. Elles sont dans les anses où l'on a la côte proche de terre. Pour les avoir, on casse la glace, on fait une grande ouverture puis on a de petites perches assez longues pour toucher le fond de l'eau. On en lie deux ensemble par la moitié. Puis on ouvre et ferme cela, comme des tenailles. On ne va point à cette pêche sans que l'on soit plusieurs; les uns pêchent, les autres font le feu; l'autre écaille pour faire fricasser; d'autres les mettent sur des charbons. Deux ou trois ont une grande coquille avec leur eau, de la mie de pain, un peu de poivre et de la muscade; on les fait cuire comme cela, et c'est bon à manger; et quand on est bien rassasié chacun emporte sa charge et les chiens en trainent chacun une sachée avec un petit traineau qu'on fait fort léger".

Denys écrivait cela en 1672.

Les indiens faisaient déjà la pêche aux huitres dès les premières années de la colonie et les tribus de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie en péchaient de grandes quantités pour leur provision d'hiver.

* *

LA "RACE INFERIEURE"

Cette expression de "race inférieure" appliquée aux Canadiens-Français n'a jamais été prononcée, en réalité, mais elle s'infère d'une phrase malheureuse de sir Edmund Walker Head au cours d'un banquet qui eut lieu à Hamilton, Ontario, le 12 octobre 1855. Voici quelle fut cette phrase, d'après le Bulletin des Recherches Historiques (Vol. XI):

"De même que nous regardons vers l'est pour voir se lever le soleil et poursuivre sa course journalière, de même, au Canada, nous regardons du côté de l'ouest pour observer les plus grands progrès en richesses et en population...Il est, comme vous le savez, diverses circonstances auxquelles on peut attribuer cette prééminence de votre contrée de l'ouest. Elle est due à la supériorité de la race dont [illegible] vous descendez; due à la fertilité du sol, à la douceur et à la salubrité du climat; due aux avantages de votre position et de vos communications intérieures."

Ce discours souleva une tempête dans le Bas Canada. Le gouverneur Head désavoua les paroles qu'on lui prêtait, mais son explication fut jugée boiteuse.

Ironie des choses, quelque [illegible] ans plus tard, en 1899, un Français, Edmond Demolins, publiait en France un ouvrage retentissant dont la vogue a duré longtemps et qui portait pour titre: "A quoi tient la Supériorité des Anglo-Saxons?"

* *

BILLARD

Le jeu de billard était connu au Canada sous le régime français. Le 29 mai 1727, une permission fut accordée par l'intendant au sieur Henry Cain de tenir billard à Québec. Sous le régime anglais, on trouve dans l'étude du notaire Saillant, au Greffe de Québec, à la date du 8 avril 1772, l'acte de vente d'un billard par J.-R. Smith à Cyrus de La Gave. En 1811, sir Georges Prévost visita le séminaire de Nicolet. Il trouva une maison tenue sur un excellent pied et, en témoignage de sa satisfaction, il lui fit don d'un magnifique billard de cinquante guinées.

Pierre de Sales Laterrière, passant l'hiver de 1766-67 à Montréal, où il s'amusa beaucoup, a raconté que jeu favori dans la société du temps était un jeu anglais qu'on appelait "Wist" et il écrit: "Le jeu de billard est fort à la mode et plusieurs s'y ruinent."

Dr SAP.

"Le Progrès du Golfe"

CINQ FOIS PLUS QU'A VERDUN

Ankara, Turquie.—D'après des des chiffres obtenus du front de Russie, certains experts militaires turcs estiment que les pertes allemandes à Stalingrad sont cinq fois plus fortes qu'à Verdun, durant la fameuse poussée de 1916, laquelle dura dix mois. Depuis sept semaines, ils ont eu 400,000 tués et blessés. Cela signifie un quart de million d'hommes par mois. A Verdun, les pertes allemandes avaient été de 53,000 par mois.

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus chic et le plus moderne des hôtels locaux

Situé dans le centre de la ville

12-18, rue Durham Tél. 8-8318

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

Le coin du liseur

"QUAND VIVAIT MON PERE"

(Léon Audet)

Un fils qui fait la louange de son père, Léon Daudet, raconte une série d'événements de grand intérêt, survenus dans son jeune âge, quand son père, Alphonse Daudet, était dans toute la force de son talent.

C'est le récit d'un réaliste. Il nous décrit un homme en deux mots, le saisit dans ses gestes et nous le présente vivant et réel. Tous les habitués du foyer Daudet y passent sans merci. Et en deux coups de plume, il vous les déchiquète ou les couronne selon qu'ils lui sont plus ou moins plaisants.

Toute une pléiade de poètes, de romanciers, de peintres, de sculpteurs y passe. Il nous en donne un instantané pris dans un geste ou une pose la plus caractéristique. Toute l'école réaliste vit et s'emporte dans son tourbillon parfois grossièrement moyenâgeux.

Le portrait de caractère de Alphonse Daudet ne manque pas d'étude et d'observation. On le voit évoluer dans l'alternance de la gloire à la déception avec la même soumission et la même bonne humeur. Léon Daudet nous compare parfois son père à quelqu'autre ami en montrant leur réaction dans une même circonstance. Manière habile de faire ressortir deux caractères de façon vivante.

Cet auteur fécond n'a certes pas la maîtrise de son père. La phrase est parfois lourde, enchevêtrée. Il dit trop en peu d'espace. Mais l'ensemble est d'une force, d'un mouvement, d'une poussée enlevante. L'oeuvre d'un véritable polémiste sans scrupules qui assomme ou qui élève. Quelques anecdotes osées, décrites avec un sang-froid bouleversant ne surprennent guère chez un membre de l'Académie Goncourt.

Alcide CASAUBON

"CE SACREMENT EST GRAND"

Témoignage d'un foyer chrétien par A. Christian

Ce livre est écrit par deux laïques. C'est le témoignage d'une mère et d'un père chrétiens mettant au profit de tous les époux les expériences de leur vie conjugale.

A première vue, on est porté à douter qu'un bonheur aussi complet puisse trouver place dans nos propres foyers. Mais l'auteur apporte tant de précision dans le programme qu'il suggère, il manifeste tant de sincérité à nous découvrir les secrets de leur vie, que l'on admet facilement ses propositions.

Toute famille sincère qui parcourrera ces lignes consentira à faire un essai loyal des méthodes exposées et découvrira que ces pages, écrites en collaboration par deux époux chrétiens, constituent un véritable code que devraient étudier tous les conjoints soucieux de leur bonheur familial. Et qui ne l'est pas?...

Beaucoup de mariages modernes se font sans grandes préoccupations spirituelles: cela suffit à expliquer tant de désastres quotidiens. Souvent, ce n'est pas mauvaise volonté, mais l'ignorance involontaire. Jusqu'à ces derniers temps, aucun traité ne pouvait combler totalement cette lacune. On attendait "le livre de vie d'un vrai foyer chrétien... Ne pouvant profiter de l'exemple de ses aînés, chaque famille chrétienne était obligée de refaire des expériences inutiles, voire pénibles et dangereuses..."

Ce sacrement est grand arrive donc à temps. C'est le manuel qui empêchera beaucoup de malaises au foyer, parce qu'il les devancera: il évitera beaucoup de disputes, parce qu'il aura établi l'esprit de bonne entente.

Ce sacrement est grand est le livre du renouveau familial. Il mettra dans la famille plus de bonheur, d'amour et de bien-être, mais à une condition: qu'on le lise et qu'on suive ses conseils.

LE ROMAN D'UN LACHE

Maurice Dekobra

"Alain et Irène constituent un de ces ménages qui se chamaillent avec des raffinements chinois, qui se déchirent en respectant la syntaxe, qui font assaut d'érudition entre la salle de bains et l'oreiller et s'envoient des citations comme des grenades à main. Mais si Alain goûte peu les dons de sa femme sur la scène, il apprécie en elle la femme désirable, lorsqu'oubliant de prendre la pose, elle s'abandonne dans ses bras".

Voilà comment Dekobra décrit les deux personnages principaux de son nouveau roman. Irène est une ancienne actrice d'une séduisante beauté. Alain de Kergueven est le fils aux idées avancées d'un général à la retraite.

Au début du roman, on assiste à une scène admirablement racontée qui nous fait comprendre l'esprit qui règne entre ce couple. Au même moment la guerre se déclare. Alain, antimilitariste, rejoint son régiment. Mais il a peur de la mort. Terré dans une tranchée, il cherche le moyen de s'évader, de retrouver sa femme qui ne répond pas à ses lettres.

Un soir, au cours d'une reconnaissance, il déserte son régiment et se rend à Paris où il apprend qu'Irène l'a quitté.

Que fera Alain? Les autorités militaires sont à sa poursuite. Il se sent traqué. Reverra-t-il Irène qu'il désire encore avec toute l'ardeur de sa jeunesse? Plein de rancune, courbé sous le poids de son crime, le déserteur prendra la route de la maison familiale. C'est là que se jouera le véritable drame.

Sur ce thème neuf, Maurice Dekobra déploie son grand talent de romancier. Tout au long d'un récit au style agréable, il noue des intrigues amoureuses et les démêle de main de maître. *Le roman d'un lâche* est un livre qui nous fait vivre un drame intense. C'est incontestablement un des meilleurs romans de Maurice Dekobra.

En vente à la Librairie 'Loisirs', 137 rue Notre-Dame, Sudbury.

Rectification

Il n'y a pas très longtemps, le professeur Watson Kirkconnell de l'Université McMaster, une autorité, paraît-il, dans l'étude des statistiques démographiques et de leurs répercussions dans le domaine social, a causé un certain émoi chez son auditoire ontarien, lors d'une conférence aux membres de l'"Alumni Association" du Wycliffe College. Au cours de sa conférence sur le développement, la tendance et la direction de la population, le professeur a déclaré que l'augmentation de la population au Canada est de beaucoup plus forte chez les races non-saxonnes. Chez les Anglo-Saxons, l'augmentation représente 25 pour cent, tandis qu'elle atteint 75 pour cent chez les autres races. Cette proportion, chez les Anglo-Saxons est insuffisante à perpétuer leur représentation numérique. "S'ils désirent survivre en ce pays, ajoute-t-il, il leur faut des familles de quatre enfants. Malheureusement trop de familles ne comptent qu'un ou deux enfants."

Ce qui revient à dire en termes plus directs, Messieurs les Anglais, si vous voulez survivre au Canada, faites des enfants!

N'en déplaise à notre confrère de langue anglaise, qu'il nous soit permis de faire une rectification. S'il a la note juste au sujet de la thèse qu'il poursuit de concert avec certains groupes d'Anglo-Saxons qui s'évertuent à faire du Canada, un pays unilingue, c'est-à-dire de langue anglaise, ils se trompe lorsqu'il laisse sous-entendre que les ambitions des Canadiens français sont la contre partie, c'est-à-dire la "francisation" du Canada. Il n'a pas exprimé son idée aussi explicitement, mais le sens est tellement clair qu'il peut être compris par ses lecteurs les moins intelligents. Il n'y a pas à se méprendre: le Canada sera anglais ou il sera français.

Nous n'avons jamais songé à "franciser" le Canada. Nous n'avons jamais ostracisé l'anglais. Nous ne voulons dominer personne, pas plus les Anglo-Canadiens que les autres Canadiens d'origines différentes. Nos ambitions n'ont jamais été d'imposer notre langue à nos concitoyens de race étrangères. Si nous avions les désirs et les ambitions que nous prête le **Daily Herald**, nous aurions depuis longtemps imposé le français dans les écoles de la minorité du Québec, comme cela s'est fait pour l'anglais dans les provinces mixtes du Canada. Or, tel n'est pas le cas. "Pendant que dans le Québec, disait récemment Mgr Philippe Perrier, les pouvoirs publics reconnaissent et respectent l'égalité parfaite des deux langues, la reconnaissance de nos droits naturels, historiques et constitutionnels de parler et plus particulièrement d'enseigner la langue française est à peu près méconnue en dehors de notre province."

Notre confrère a donc mal saisi le sens et l'objet de nos ambitions. Afin de tranquiliser notre bon ami et de calmer ses craintes, nous lui avouerons bien franchement que nous ne nourrissons nulement dans notre âme et conscience le projet infâme qu'il insinue. Et nous nous empressons d'ajouter que nos ambitions ne dépassent pas les bornes de l'esprit de la Confédération et qu'elles n'ont d'autres objets que le respect du pacte fédératif, c'est-à-dire le respect pratique de "l'égalité des parties contractantes" et rien de plus. Peut-être que notre confrère comprend différemment l'esprit du traité de 1867. Pour nous, comme pour les Pères de la Confédération, il signifie la consécration véritable et solennelle de "la dualité des races" en ce pays, en les mettant chacune sur un pied d'égalité et en consentant, comme l'a déclaré sir John A. Macdonald lui-même, "à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait basée la nouvelle constitution." Nous citons encore sir John MacDonald pour plus de précision: "**We have a constitution now under which all British subjects are in a position of absolute equality, having equal rights of every king, of language, of religion, of property, and of person**".

Voilà le but de nos ambitions. Nous avons des droits, nous entendons qu'ils soient respectés et c'est tout.

Quant à l'hypothèse que le Canada devienne français en quelques décades, comme le déclaraient certains orateurs aux ralliements orangistes en Ontario, l'été dernier, comme l'affirmait le 24 septembre M. C.-N. Crutchfield, le secrétaire de la "Canadian Teachers' Federation", lorsqu'il disait: "Il y aura prédominance des Canadiens français en quelques décades", nous ne voulons faire aucune conjecture. C'est du domaine de l'avenir. Il y a trop d'impondérables, de circonstances imprévisibles pour que nous risquions une opinion à ce propos. Les statistiques démographiques montrent, il est vrai, une proportion plus forte de la natalité chez les Canadiens français, mais jusqu'à ces dernières années, l'immigration anglaise s'est toujours efforcée de contre-balancer le déficit. Des experts prédisent un ralenti possible de l'imigration, parce que la période de colonisation est terminée. A leur dire, il n'y aurait plus de terres cultivables disponibles; ce serait, semble-t-il, le point de saturation. Nous comprenons facilement que cette perspective alarme nos concitoyens de langue anglaise.

Quant à nous, qui avons depuis long temps appris à ne plus compter sur l'apport extérieur pour perpétuer notre race, nous avons placé notre espoir dans la famille nombreuse, fécondité que le bon Dieu n'a cessé de bénir depuis les débuts de la colonie. S'il plait à la divine Providence d'accorder à notre peuple une expansion plus considérable, nous l'en bénirons, mais nous ne nous servirons pas de cette puissance pour opprimer la minorité. Quelle que *soit notre force* numérique dans deux, trois ou cinq décades, l'objet de nos ambitions sera encore le même: respect des parties contractantes du pacte fédératif, égalités de droits, "liberté humaine, liberté de religion. Notre race ne démentira pas son passé, quel que puisse être le développement que lui prédisent avec crainte certains démographes anglo-saxons; elle restera fidèle au culte des vertus ancestrales; elles maintiendra toujours bien haut le drapeau des antiques croyances, de la vérité et de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas parce qu'elle est éternelle"; elle l'offrira à l'Amérique "comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations."

Joseph VALOIS, O.M.I.

La Liberté et le Patriote

La betterave fourragère paraît être l'une des plus anciennes plantes cultivées, et l'on peut la retracer jusqu'à 2,000 ans avant Jésus-Christ. Une vieille assiette, trouvée dans un tombeau égyptien, représente un cultivateur plaçant sur une table en guise de sacrifice une grosse racine ou betterave fourragère.

• •

Le rutabaga, ou navet de Suède, appelé à tort "chou de Siam" au Canada, a été introduit en Ecosse vers 1781-1782, en Angleterre en 1790; il est fait mention de sa culture dans les jardins de l'Amérique du Nord en 1806.

• •

La nourriture trop riche, la suralimentation, le manque de matières minérales, de vitamines et de lumière solaire, le mauvais égouttement et le manque de ventilation sont les causes principales des rhumatismes et de l'impotence chez les porcs.

Uu jeu intéressant votre santé

VERIFIEZ VOTRE REPAS D'APRES CES INDICATIONS

Certains aliments ont "quatre couleurs", d'autres n'en ont qu'une. Additionnez les couleurs pour la journée et répondez aux questions. Si toutes les réponses sont "oui" vos repas protègent votre santé.

MENU — ECHANTILLON.

Pruneaux			1	1
Gruau d'avoine	1		1	1
Lait	1	1	1	1
Pain approuvé	1	1	1	1
Beurre	1			1
Café				
Macaroni au fromage	2	2	1	1
Salade de choux			1	1
Pain approuvé	1	1	1	1
Beurre	1			1
Tarte aux raisins	1		1	1
Lait	1	1	1	1
Jus de tomates				1
Rosbif		1	1	
Patates au four			1	1
Beurre			1	2
			1	1
				1
			13	17

... carte calo... sur l'alimentation qui a été préparée par le service d'hygiène alimentaire, ministère des Pensions et de la Santé. Avec cette carte, les enfants, comme la petite fille que vous voyez plus haut et qui connaît évidemment la valeur nutritive du lait, tiendront un record des vitamines, de la protéine, des ... et des calories qu'ils absorbent chaque jour. Des copies de cette carte en couleur peuvent être obtenues aux ministères provinciaux de la santé.

SPECIAL jusqu'au 14 novembre jusqu'au 28 novembre

à l'Epicerie BONIN

Tél. 4-4802 145 rue Notre-Dame

POIS 2 btes de 16 oz. ...... 25¢
TOMATES 2 btes de 2½ lbs .... 25¢
BLE D'INDE 2 btes 16 oz. .... 25¢
CATSUP "Libby" .... bout. 16¢
GELEE, Pomme et Fraise .... 4 lbs 58¢
OXYDOL Pqt moyen .... 25¢
CIRE SOLIDE "Cartier" .... 25¢
SIROP LAMBERT bout. .... 35¢
BISCUITS Graham .... bte 25¢
TABAC - CIGARS CIGARETTES

La Pharmacie Lévesque

469, rue Notre-Dame

SUDBURY

Attention spéciale aux commandes par la poste

Tél. 5-5274 Livraison gratuite

LA VIE DE L'ESPRIT

LE PROBLEME DE L'INDE

L'histoire de l'Inde nous montre que sa lutte pour son indépendance n'a été qu'une série d'événements sanglants et coûteux de désunion et d'intérêts aux prises les uns aux autres. Les intérêts de nationalités, de religions et de langues diverses se sont fait la guerre. Les intérêts de l'Inde britannique contre ceux des gouvernants des états indigènes. Surtout, les intérêts de l'impérialisme britannique, malgré quelques efforts sincères et sympathiques de la part de vice-rois, les hommes d'état à Westminster se sont opposés tout à fait à un projet dirigé vers l'autonomie pour ce pays. L'Inde—"la pierre la plus précieuse dans la couronne impériale"—s'est avérée une richesse trop opulente pour être abandonnée à ses propres ressources et ceux qui se sont opposés avec tant de succès contre des concessions majeures pour ce pays, ont apporté comme objection, pour continuer d'administrer ses principales affaires, que l'Inde était encore trop en proie à des différences intestines.

Mais leurs intérêts sont menacés maintenant plus qu'ils ne l'ont jamais été et même les plus endurcis des impérialistes admettent qu'on doit faire quelque chose pour le problème indien. Quelque chose qui, à la rigueur extrême, ressemblerait à une autonomie entière.

La contribution de l'Inde à la guerre est louable (1,000,000 h.). Mais elle est très minime en comparaison de sa population (400,000,000) et de ses ressources. Elle a été restreinte par un puissant élément nationaliste dirigé par son chef principal, Mahatma Gandhi. "Aussi longtemps que nous n'aurons pas notre autonomie, nous resterons neutres", disait-il. Cette attitude d'indifférente si juste a porté un gros coup aux espérances que Londres avait de ce pays. Elle détruisit en quelque sorte les forces que l'Angleterre en aurait pu obtenir, tant au point de vue de ressources qu'au point de vue stratégie.

Au début de la guerre, les Indiens rejetèrent à la face des britanniques la promesse que si les Indiens aidaient pleinement, ils auraient leur autonomie "après la guerre." C'est peut-être que les Nationalistes se souvenaient d'une promesse semblable faite par la Grande-Bretagne en 1917 et qu'ils n'avaient pas tenue.

Les deux principaux partis politiques aux Indes sont: 1o Les Hindous (240 m.) dirigés par le "parti du Congrès", et qui ont le plus d'influence; 2o La ligue des Moslems (80 m.). Tous les deux veulent l'autonomie du pays. A la tête du "parti du Congrès" nous avons Gandhi qui est si "saint" qu'il veut tout ramener à Dieu et Nehru qui voudrait le développement et l'industrialisation d'une Inde unie, libre et autonome.

L'objection majeure des Britanniques est celle-ci: "Si les Indiens étaient unis entre eux, on pourrait leur donner leur indépendance." Vraie à un certain point de vue et compliquant d'autant plus le problème. Dans l'Inde il y a 562 états différents. Comment les faire penser tous de la même façon? Autre énigme.

Dans l'Inde nous devons considérer le système de castes aussi bien que les différences marquées de race et de religion. Les 400,000,000 d'habitants renferment un groupe de gens bannis des autres, appelés les "Intouchables" ou "Ste-Nitouches" qui, à l'opinion des cartes légales doivent être traitées encore plus vilement qu'on ne fait de la pourriture. Le sort des "Intouchables" a été amélioré dans les années précédentes, grâce à Gandhi. Autre obstacle. Dans tout le pays, il n'y a que 40,000,000 habitants qui peuvent écrire leur nom et la grande majorité souffre d'épuisement et de sous-alimentation; deux facteurs qui ne rendent pas plus rose l'état du pays.

L'Inde est d'une richesse fabuleuse. Son commerce avec l'Angleterre n'est surpassé que par celui des Etats-Unis. Mais les intérêts de la mère-partie ont encore plus de profondeur. En 1935, il y avait aux Indes 817 compagnies d'échange enregistrées outre-mer, la grande majorité en Angleterre. Leurs capitaux pays se chiffraient à $2,885,000,000. et l'on a estimé que leurs profits égalaient 1/5 du salaire de chaque individu dans le Royaume-Uni.

"Exploitation", de dire les Nationalistes. "Bonnes affaires", dit le Britannique, car une compagnie peut fonctionner à très bon marché avec la main-d'oeuvre indienne. Voilà l'explication la plus plausible du refus des Anglais à mettre au péril (cette usine de Pactole) cette source inestimable d'argent, en accordant une trop large part d'autonomie à ceux qui en sont les agents.

En 1938, Lord Halifax avait travaillé sans répit pour apporter une solution au problème indien. C'est Gandhi qu'il choisit comme représentant de la voix populaire et comme l'homme le plus influent du pays. Vains efforts. Après 4 ans de correspondance inutile avec le Bureau de l'Inde (à Londres), il retourne en Angleterre. A son arrivée, tous les partis politiques se réunirent en conférence et ayant entendu la requête du vice-Roy (Lord Halifax), ils émirent un projet de loi où l'on faisait pression pour accorder immédiatement à l'Inde, son autonomie. La Chambre des Communes et le Sénat le rejetèrent avec furie, et Stanley Baldwin, chef de l'opposition qui, aurait approuvé le projet pendant la conférence, dit que, si personnellement il l'approuvait, il ne pouvait pas l'appuyer ouvertement parce qu'une commission d'enquête sur le problème ne l'approuverait pas. C'est ce qui incita Gandhi à faire la réflexion suivante: "Si le vice-roi Halifax était sincère, le gouvernement britannique ne l'est pas du tout."

Quelques mois avant la guerre, l'état du pays était peu ou pas meilleur qu'il ne l'avait été pendant les 10 années précédentes. Les Nationalistes voyaient venir le conflit avec joie. Ils auraient, eux, faibles, quand les gros seraient tombés, la chance de se relever. Immédiatement ils lancèrent un grand mouvement d'organisation.

La guerre arriva et le gouvernement britannique joua avec le feu en y plongeant l'Inde sans l'avoir consultée. Les Nationalistes auraient été libres de quémander un objet de friction, qu'ils n'auraient pas souhaité en recevoir davantage.

La rage s'empara des politiciens indiens, lorsqu'ils virent leurs chefs nationalistes être emprisonnés pour avoir prêché ce que les Anglais qualifiaient de "pacifisme" mais qui, à leurs propres yeux, n'était que non-coopération dans une guerre impérialiste. Les Indiens se rallièrent aux côtés de Gandhi et Néhru dans leur défense formelle d'aider l'Angleterre, à moins que celle-ci ne leur accordât immédiatement l'autonomie.

Maintenant l'influence de Néhru. Il est de ceux qui furent arrêtés pour avoir prêché le pacifisme. Néhru ne partage pas l'opinion de Gandhi qui veut qu'on soit annobli par la pauvreté. Pour lui, les problèmes de l'Inde sont économiques aussi bien que politiques. "Il nous faut révolutionner le système des territoires et lever l'ancre des intérêts trop bien implantés également chez les nôtres et les blancs" déclare-t-il.

L'attitude de Néhru sur la guerre actuelle est comprise en ses mots à lui: "La paix ou la guerre est une orientation que seuls les Indiens devraient fixer; les ressources de l'Inde ne devraient pas être exploitées pour des fins impérialistes; et l'Angleterre doit mettre à la lumière ses visées de guerre et de paix avant de recevoir notre coopération." La réponse à cette protestation indiqua bien que le gouvernement britannique n'avait aucune intention et que même c'était impossible pour lui de démolir la structure impérialiste aux Indes.

Où sont donc les principes "d'ordre nouveau" pour lesquels les Anglais semblent si bien se battre contre le Fascisme et le Nazisme? de dire Néhru avec indignation. "La coopération est devenue un vain mot pour nous. La friction de toujours va croissante et ainsi notre délivrance, lorsqu'elle viendra ne sera pas consommée dans l'amitié mais dans la bataille!" Néhru a un dégoût extrême pour l'exploitation, la cruauté et les peuples qui, "au nom de Dieu, de la Vérité et du bien Commun, garnissent en toute hâte leur propre nid.". Il est plein de feu et la destinée de l'empire peut reposer entre ses mains et celles de son "père d'opinions" Mahatma Grandhi!

Renouveau

Depuis un mois il n'avait pas plu. Le soleil était un disque rouge que la fumée étrangle. Le ciel n'était plus beau, on l'aurait dit de zinc. Immense bol grisâtre où brûle un mets oublié. L'air qu'on respirait ne satisfaisait plus. Il semblait que les poumons auraient désiré mieux.

Les arbres déjà jaunis dormaient dans l'attente d'un vent stimulant. A travers les épis lourds qui buvaient avec peine un reste de rosée invisible, des lèvres séchées, fiévreuses, gercées, fendillées s'ouvraient dans le sol. Plus d'haleine sous ce ciel écrasant. La liqueur attendue ne venait pas.

Parfois le long des fossés une grenouille maladive jetait un regard impuissant vers le piéton. En haut, quelques corneilles coupaient l'air lentement pour disparaître aussitôt dans la fumée de l'horizon.

La ménagère revenait du puits et sa chaudière demeurait légère au bout du bras. Un tourbillon soudain balayait la route et une colonne de poussière fuyait comme une accusée dans les grands champs jaunis.

Sécheresse implaccable d'un été sans espoir. Les troupeaux affaissés paissaient avec courage un reste de fougère.

Et un jour, je m'en souviendrai longtemps, des taches noires sortirent de ce gris méconnu du ciel. Coups de pinceaux d'un peintre encore tremblant. Amas de laine salie dispersé bientôt. Ce gris trop discret se prononça bientôt. C'était la pluie, c'était le réveil, c'était la résurrection, le berceau.

Pendant deux jours, le vin tomba, fortifiant les membres affaissés de la terre. Et toujours la terre but à longs traits aux sources de la vie. Elle ne se fatiguait pas. Elle s'approvisionnait. Elle emplissait jusqu'aux lèvres une gourde asséchée.

Terre grise de trop de joie dans le silence gardé. Mère trop longtemps veuve et soudain fécondée. L'épi déjà mûri se voudrait embryon.

Pour bondir de nouveau dans l'hu-
[mus vivifié,
La vierge du désert est mère de la
[vague.
Vastes flots de grains d'or où la
[brise divague.

Le soir à l'horizon le soleil reparut. Et à l'est, les nuages encore lourds s'en allaient lentement poussés dans le dos par un arc coloré. Temps calme comme la flamme d'une buche humide. La nature ressuscitée rendait grâces à Dieu.

Sur les champs un voile blanc se déroulait avec ampleur. Dans les chemins de grandes flaques d'eau jaunâtre cherchaient la gorge étroite qui les conduirait au fossé. Les oiseaux chantaient dans le soleil en secouant leurs plumes pour sécher. Un petit monde en prière et qui répète parfois à haute voix l'Ave dans un excès de ferveur.

Orgues de cathédrales qui vont
[conduire l'encens,
Choeur puissant des grands jours
[qui soupire son chant.
L'agonie a fait place à un regain
(de vie.
Le monde ferme l'oeil pour étouf-
(fer ses pleurs
Et la gloire reprend, de silence
[assouvie.

Et dans cette splendeur je marchais. Lentement dans le frais d'un grand soir j'allais. Vie de Dieu et vie d'amour. Vie de prières et vie de promesses. Vraie vie.

Alcide CASAUBON

Jeunes parlementaires

14 novembre, 1942

Encore une fois, le Parlement est en session. Les temps bouleversés que nous traversons font surgir coup sur coup des problèmes de plus en plus épineux. Aussi députés et ministres sont-ils de nouveau contraints à venir se retremper dans l'atmosphère saine des hauteurs parlementaires.

Pour la première fois depuis cette année, des visiteurs sont admis à prendre place dans le balcon qui surplombe la Chambre des Communes: ce sont nos savants confrères de la Philosophie que la renommée impeccable du Parlement modèle attire.

La séance est ouverte. Après la lecture du compte rendu de la dernière session, on proclame l'ordre du jour. Le premier numéro nous fait jouir de la voix énergique de M. Jubinville dans une improvisation sur Cavelier de La Salle. Fernand Forest, le vrai type du "diseur", lui succède à la tribune et nous rend d'une voix harmonieuse, accompagnée de quelques gestes excessivement discrets, "la Joie de Connaître" de Jacques Termier.

Et voici que le "billet du soir" nous découvre un esprit profond dans la vénéraable personne de M. Gabriel Forest: il nous entretient gravement durant dix minutes sur les Pensées de Pascal. Les applaudissements durent encore quand se lève M. Bégin dont la célèbre moustache n'existe plus, hélas, qu'à l'état de souvenir; M. Bégin fait montre d'un jugement très solide dans sa critique de "La découverte du Canada" de l'abbé Groulx; il faut avouer que l'étude de l'histoire est, après celle des mathématiques, la spécialité de l'honorable député.

"A quel point en sont rendues nos finances? demande soudain avec quelque inquiétude Conrad Fortin, Roger Bélanger, qui semble avoir vieilli depuis quelque temps, se lève et expose les quelques dépenses nécessaires depuis la dernière session. Puis il jette un regard sur l'Assemblée anxieuse, et, dans un profond soupir: "Encore $1.20!" souffle-t-il accablé. Mais la Chambre comprend qu'il faut consentir parfois à de douloureux sacrifices pour le bien du peuple.

M. le Président rappelle alors à l'Assemblée la grave question qui doit faire l'objet du débat de l'après-midi: "L'Américanisme est-il une menace pour les Canadiens-Français?" Question de grande actualité puisque, en ces temps de guerre, les relations s'accentuent entre le Canada et les Etats-Unis. M. Marcel Boisvert serait l'avocat du parti Bélanger de l'Opposition, pour soutenir l'affirmative, contre M. Gilbert Paquin, du parti ministériel Charron, qui nie l'existence de cette menace.

M. Paquin prend le premier la parole: son discours tend à prouver que l'influence américaine n'a pas de prise au Canada, qu'elle se heurte à une résistance inébranlable de la part de nos écoles primaires, de nos collèges classiques et de nos universités. "Notre industrie, ajoute-t-il, contrebalance le capital étranger et les trusts américains." Après avoir traité les différents points de vue politiques et religieux, il termine par un vibrant hommage à nos traditions et à notre foi, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements du parti ministériel et de nos distingués amis les Philos.

Et voici que se lève M. Marcel Boisvert, promenant sur l'Assemblée un regard dominateur. Le silence se rétablit et la voix de l'orateur s'élève aggressive: "L'Américanisme met la nation canadienne-française en péril depuis longtemps, clame-t-il, et il est grand temps de réagir!" M. Boisvert considère comme établie la menace contre notre religion et notre langue, et il entreprend de démontrer le péril moins évident mais non moins réel de notre économie. Dans un style "Valdombrien", il attaque successivement le project de canalisation du St-Laurent, l'exode de "l'habitant" canadien vers les villes américaines, les immenses trusts qui s'emparent de nos principales industries, enfin, les sommes fabuleuses prêtées aux Anglais... et empruntées aux E.-U.

L'enthousiasme de la Chambre et du public est à son comble et n'est calmé que par les violents coups de sonnette de M. l'Orateur.

Enfin, après la réplique violente des deux conseillers, la discussion devient générale. C'est terrible les attaques et les ripostes se croisent avec une rapidité fantastique. Il ne s'est jamais vu de discussion plus mouvementée: les murs austères de la Chambre des Communes en frémissent après la discussion.

M. Roger Gauthier présente une motion; en voici la substance: "Attendu que M. Casaubon a exercé avec zèle et compétence ses fonctions d'Orateur de la Chambre, nous demandons à la Chambre de lui adresser un vote de confiance et de remerciement.." Cette motion traduit les sentiments de tous les ministres et tous les députés; elle fut accueillie par une salve d'applaudissements.

Avant de lever la séance, les Philos sont invités à nous faire part de leurs impressions. Leur porte-parole remercie l'Assemblée de leur avoir permis d'assister à cette session, et la félicite pour le mouvement, la force qui anime les discours et la discussion générale. Enfin, ttous se déclarent enchantés de leur visite au Parlement-modèle.

Sur ce, (expression chère à l'Orateur), la séance est levée. Les juges rendirent leur décision le soir même, donnant gain de cause à l'Opposition, qui prit les rênes du pouvoir. Espérons qu'elle pourra "guider le Vaisseau de la Confédération loin des tufs de la frénésie sociale"!

Raymond BELANGER,
Premier Ministre au royaume de la Rhétorique

"Que votre volonté soit faite"

Si bien que nous confondions l'une et l'autre,
Il ne suffit pas de prier:
"Que votre volonté soit faite".
Il ne suffit pas de nous résigner.

Quand le malheur s'abat sur notre tête,
Il faudrait encore demander à Dieu
Que notre douleur nous retourne l'âme
Comme la charrue, de sa lame

Retourne la terre en automne.
Il faudrait encore demander à Dieu,
Afin que notre prière soit bonne,
Qu'Il daigne ensemencer ce champ

Et y faire pousser des épis au printemps.
Il faudra encore demander à Dieu
Que sa volonté soit notre volonté
Et que nous ne puissions plus distinguer
Son Calvaire du nôtre.

COMMEARTS.

INFIRMIERES

Quelle force Dieu mit en vous, ô faibles femmes
Qu'une goutte de sang, hier, faisait trembler!
Stoïques, le sourire aux yeux, sans vous troubler,
Vous passez noblement en ces jours pleins de drames.

Vos mains, vos blanches mains douces comme des âmes,
Pour conjurer le mal ont su se rassembler;
Un seul désir vous meut: guérir et consoler
Ceux que meurtrit le fer, que brûlèrent les flammes

Par l'affreuse blessure où le doigt se rougit,
D'une grave pitié, d'un courage élargi,
Vous versez l'espérance infinie aux victimes.

Au baume qui soulage un pauvre corps souffrant,
Vous ajoutez un peu de votre coeur si grand,
Et c'est cela qui fait que vous êtes sublimes!

Albert LOZEAU

Le bien véritable des nations, c'est-à-dire: l'esprit de fraternité sincère et généreuse, l'élévation des pauvres dans leur dignité morale, l'honneur du travail, la sainteté des liens domestiques, la modestie des ambitions, la paix des peuples et la paix des âmes, nous l'attendons avant tout de Jésus-Christ et de son Eglise.—Lacordaire.

Faites lire *"l'Ami du Peuple"*

LA VIE OUVRIERE

LE SYNDICALISME AU CANADA

FORMES DIVERSES DE SYNDICATS

Au point de vue légal, les syndicats canadiens se divisent en syndicats reconnus ou de droit et en syndicats non reconnus ou de fait, selon qu'ils possèdent une existence reconnue par la loi ou seulement tolérée par l'Etat. On doit réclamer l'existence légale pour tout syndicat, car cette existence est une garantie d'ordre et de sécurité pour les ouvriers, pour l'industriel et pour la société elle-même. Au point de vue religieux, nos syndicats se divisent en syndicats catholiques et en syndicats neutres. Les premiers se constituent entre catholiques, possèdent un aumônier comme aviseur moral et soumettent leurs activités aux principes de morale sociale de l'Eglise; les seconds n'ont aucune de ces trois caractéristiques. Au point de vue national, les syndicats se divisent en syndicats nationaux et en syndicats internationaux, selon qu'ils sont indépendants ou non de tout groupement syndical étranger. Les principaux groupements syndicaux du Canada sont: 1o. Les Unions internationales dont l'ensemble constitue le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et qui appartiennent à la Fédération américaine du Travail; 2o le Congrès canadien du Travail et la Fédération canadienne du Travail, deux groupes distincts, représentants de l'élément national et neutre; 3o. La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, représentant de l'élément national et catholique.

ORGANISATION DES SYNDICATS CATHOLIQUES ET NATIONAUX

L'histoire des syndicats catholiques se résume ainsi: en 1907, à Chicoutimi, Mgr Lapointe fonde la première union ouvrière catholique, puis peu à peu surgissent dans les principales villes des unions semblables qui se groupent ensemble à Hull, en 1921, pour fonder la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, appelée communément la C.T.C.C. Le but de la C.T.C.C. est de défendre et de développer en commun les intérêts professionnels, économiques, patriotiques et religieux des travailleurs catholiques du Canada. L'organisme qui groupe tous les syndicats d'une ville ou d'une région s'appelle: le Conseil central de Montréal. La Fédération est l'ensemble des syndicats de travailleurs exerçant la même profession, ou appartenant à un même type d'industrie: la Fédération du Textile. La Confédération est une organisation interprofessionnelle réunissant tous les groupements syndicaux: Fédérations, Conseils, etc. Au point de vue national, la C.T.C.C. est une organisation essentiellement canadienne. Les syndicats nationaux sont formés parce que la plupart des ouvriers canadiens sont opposés à la domination du travail syndiqué canadien par le travail syndiqué américain. C'est un non-sens, une faute économique, une abdication nationale et un danger politique que d'avoir au Canada des syndicats relevant d'un centre étranger qui n'a ni nos lois, ni nos coutumes, ni notre mentalité, ni les mêmes problèmes que nous. La C.T.C.C. veut le travail syndiqué canadien affranchi de toute tutelle étrangère, pour qu'il puisse régler seul ses propres affaires et ne pas se noyer dans une masse syndicale où ses initiatives sont impuissantes, sa volonté inefficace et sa vie propre impossible. A ce sujet elle veut s'employer à faire cesser cette situation humiliante du travail organisé du Canada, le seul au monde qui refuse l'indépendance et accepte une tutelle qui, loin de lui être bienfaisante, lui est surtout nuisible.

RESULTATS OBTENUS

Les syndicats catholiques sont en mesure de protéger les intérêts de leurs membres et le seraient encore bien davantage s'ils recevaient de la part de tous les catholiques l'encouragement qu'ils méritent. Au point de vue matériel ils ont réussi à obtenir des salaires plus raisonnables, des conditions de travail plus humaines et à instituer des assurances, des coopératives, des caisses populaires, etc. La plupart des lois visant à améliorer la situation de l'ouvrier sont dues à leur initiative et à leurs demandes réitérées. Au point de vue national, les syndicats catholiques ont contribué à relever la fierté nationale de nos travailleurs, à empêcher l'exportation de nos capitaux à l'étranger et à préparer un ordre social adapté à nos besoins et à notre mentalité. Au point de vue religieux, ils ont préservé la foi de nos ouvriers en les empêchant de se joindre aux unions neutres, ils ont fortifié leurs convictions religieuses et sociales et contribué à leur perfectionnement moral.

DEVOIRS QUI S'IMPOSENT

L'un des premiers devoirs de nos ouvriers catholiques est d'entrer résolument dans le mouvement syndical catholique, afin d'en faire une force pour la défense de la justice, de l'ordre social et de la patrie. Les ouvriers ont des motifs de s'affilier aux syndicats catholiques, car ils obéissent aux directives de l'Eglise, travaillent à la paix sociale, protègent le plus efficacement leurs intérêts tant matériels que spirituels. Ils sont les seuls à pouvoir travailler efficacement à la paix sociale, car ils sont les seuls à présenter un programme constructif qui ne se borne pas à une augmentation factice des salaires, mais vise à une organisation stable et juste de la profession tout entière.

DEVOIRS DES AUTRES CLASSES DE LA SOCIETE

Les autres classes de la société ont le devoir d'aider et de favoriser les syndicats catholiques, si elles veulent obéir aux directives de l'Eglise et protéger leurs intérêts. C'est le devoir des patrons et aussi leur intérêt bien compris de favoriser des unions désireuses de paix et de justice plutôt que des unions à tendances révolutionnaires. En particulier, le devoir de la jeunesse ouvrière est d'initier au plus tôt ses membres à l'téude et à la défense de leurs droits, comme à l'accomplissement de leurs devoirs professionnels et sociaux, afin de faire honneur à leur profession, à la patrie et à l'Eglise.

TROIS CENTS PRETRES CHASSES D'ALSACE

Londres.—Selon "La Lettre de la France Libre", feuilles imprimée en français à Londres, plus de trois cents prêtres catholiques ont été chassés d'Alsace-Lorraine. Metz, l'une des plus grandes villes de la région, n'a plus que trois prêtres, tandis que les districts de Château-Salins et de Dieuze, à population très dense, sont desservis par deux religieux seulement. A Château-Salins, les agents de la Gestapo avaient verrouillé la grande porte d'une église. Le curé s'introduisit dans le temple par une porte latérale, vint ouvrir la grande porte et se mit à sonner les cloches. Quand ses paroissiens se furent rassemblés, il leur déclara: 'Ceci est mon église; après mon Dieu et mon évêque, j'en suis le maître!" Depuis, léglise est restée ouverte.

LA NAZIFICATION DES FERMES

Washington.—Le Bureau de l'Information tchèque apprend que toutes les fermes en Tchécoslovaquie sont tombées sous le contrôle d'un organisme nazi appelé "Institution des travailleurs de l'agriculture et de la forêt". Tous les paysans du "protectorat" de Bohême-Moravie ont dû se soumettre et laisser exploiter leurs terres au profit des conquérants.

Le terme "urbain", employé dans le recensement, ne s'applique qu'aux villes et villages incorporés. Le terme "rural" comprend la population de toutes les villes et de tous les villages non incorporés.

L'INDUSTRIE MINIERE EN AUSTRALIE

Depuis près de cent ans, l'Australie est l'un des plus forts producteurs au monde des métaux autres que le fer, notamment le plomb, le zinc, l'étain et le cuivre. L'or a naturellement aussi joué un rôle important dans le développement économique de l'Australie.

Comme l'industrialisation du pays n'était guère avancée, on expédiait avant la guerre la plus grande partie de la production minérale à l'étranger et les entreprises minières limitaient leur activité à l'extraction des métaux qui commandaient les marchés d'exportation les plus satisfaisants.

L'avènement d'une grande industrie australienne des munitions a effectué un changement radical dans l'économie de la production minérale. Non seulement les besoins de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en fait de métaux autres que le fer se sont-ils accrus, mais l'Australie doit encore maintenant répondre aux besoins de ses propres industries de guerre.

En raison de cette situation, le gouvernement australien a lancé une campagne dont l'objectif est d'accroître la production des minéraux essentiels à la guerre. Il faut maintenir, sinon augmenter, le rendement des mines de plomb et de zinc tout en décuplant celui des mines d'étain et de cuivre.

Il semble qu'au cours des années qui ont suivi l'autre guerre le plomb et le zinc sont devenus graduellement les minéraux les plus importants dans l'économie australienne. Le pays était reconnu comme le second producteur de plomb au monde, n'étant dépassé en cela que par les Etats-Unis, tandis qu'il venait en troisième place, immédiatement après les Etats-Unis et l'Allemagne, pour ce qui est de la production du zinc. On dit que les mines de Broken-Hill dans les Nouvelles-Galles du Sud et celles du mont Isa dans le Queensland-nord produisaient à elles seules plus de 250,000 tonnes métriques de plomb et 210,000 tonnes métriques de zinc par année.

Par contre, les mines d'étain et de cuivre eurent à souffrir à la fois du coût élevé de la main-d'oeuvre et d'une diminution des marchés qui eurent pour effet de réduire faire baisser rapidement la production surtout au cours des années de 1935 à 1940. Dans les circonstances actuelles, cependant, on dit qu'il existe une demande tout aussi forte pour ces deux métaux que pour le plomb et ~~le zinc.~~ Bien que les gisements les plus riches et les plus accessibles de cuivre et d'étain soient épuisées, on affirme qu'il reste encore des réserves très suffisantes de l'un et de l'autre. La principale difficulté à résoudre consistait à trouver assez d'ouvriers spécialisés pour exploiter les mines de cuivre et d'étain sans compromettre la production des autres métaux essentiels.

En vertu du programme minier qui a été arrêté, on a pris des dispositions pour transférer des ouvriers des mines d'or dans les autres mines dans les Nouvelles-Galles du Sud, dans les Etats de Queensland, de Victoria et de l'Australie occidentale. Bien que ce nouveau programme ne soit en vigueur que depuis quelques semaines, on rapporte que des milliers de mineurs qui produisaient de l'or ont déjà été affectés à la production de minéraux essentiels.

ON TUE CEUX QUI ECOUTENT LA RADIO DE LONDRES

Berne, Suisse.—Quatorze Allemands ont été exécutés en la ville de Karlsruhe)Etat de Bade, au pied de la Forêt-Noire), pour avoir écouté des émissions de la radio britannique. Une dépêche de Francfort ajoute qu'on se propose d'en fusillier sept autres, arrêtés pour la même raison, et pour "avoir travaillé à miner la force de résistance du peuple allemand".

Le bonbon est sujet à la taxe d'accise de 30% mais les pastilles contre la toux, annoncées comme remède à l'irritation de la gorge, ne sont pas sujettes à cette taxe.

MAURICE DUBE
ASSURANCE
FEU, VIE, AUTOMOBILE,
PRÊTS SUR HYPOTHÈQUE
TEL. 6-6393 1, DURHAM NORD RES. 5-5126

Pharmacie Michaud
Pharmacie de confiance
TEL. 4-4266 Angle Durham et Beech SUDBURY, ONT.

Fashion Craft Shops Ltd.
102, rue Elm est
"DANS VOS TEMPS DE LOISIRS
POUR REMPLIR VOS DESIRS
VISITEZ FASHION CRAFT
PLACEMENT DE BONNE APPARENCE"
John McDonald Frank Hourigan

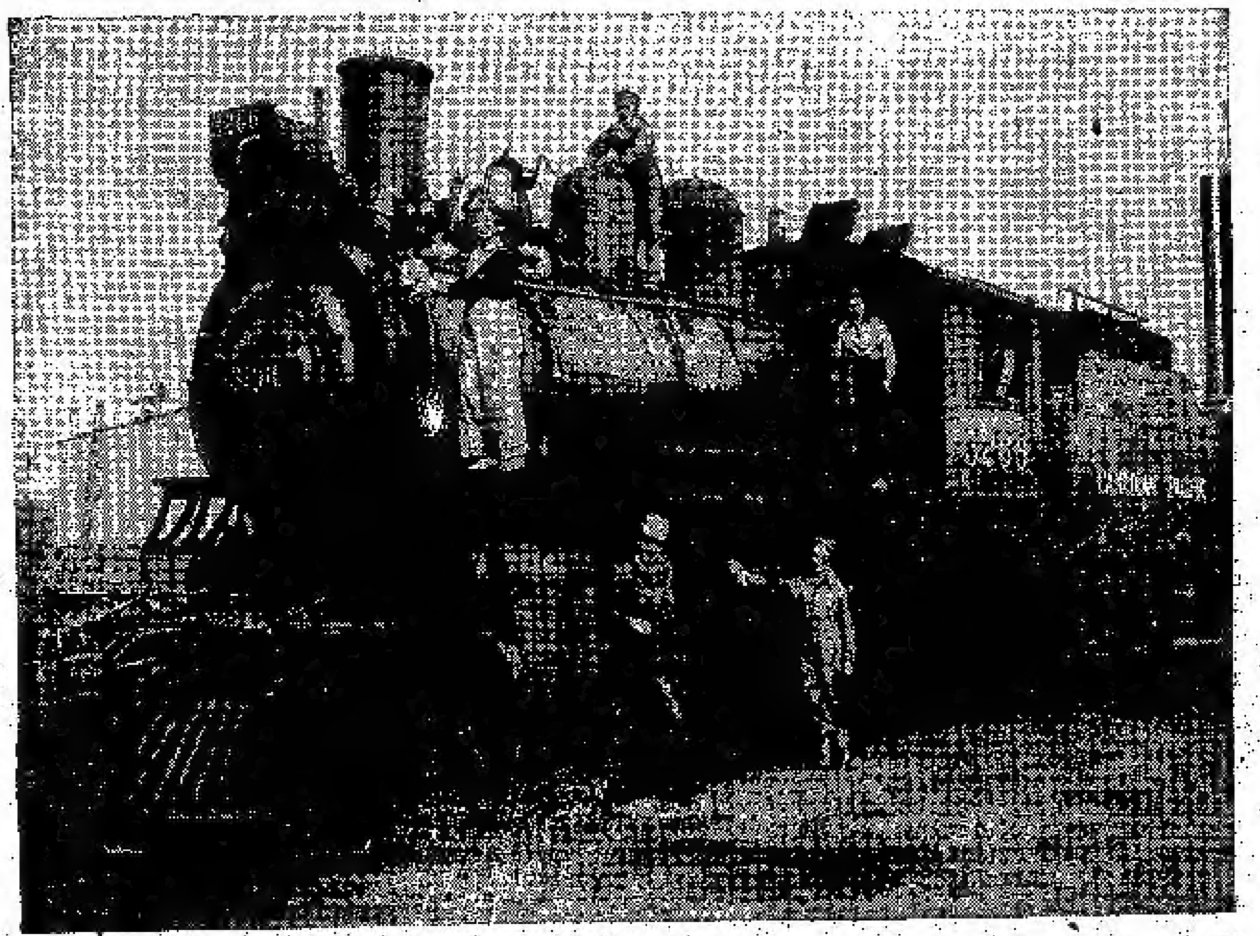

AU cours de cette guerre, on aura vu les femmes envahir peu à peu presque tous les domaines qu'on avait cru jusqu'ici réservés exclusivement aux hommes. Qui aurait pensé, il y a quelques années, qu'on verrait un jour des femmes procéder au nettoyage des locomotives et des wagons dans les cours de nos grandes compagnies de chemins de fer! C'est pourtant ce qui existe aujourd'hui dans certains ateliers du Pacifique Canadien, où la crise de la main-d'œuvre a nécessité l'embauchage de femmes pour l'entretien du matériel roulant. Il appert d'ailleurs que ces ouvrières se tirent très bien d'affaires et que les locomotives confiées à leurs soins n'ont jamais été plus resplendissantes de propreté. On donne le nom d'"essuyeuses" aux femmes qui sont chargées de nettoyer les locomotives au retour de randonnées prolongées. Le travail est assez dur car il faut frotter et astiquer vigoureusement les plaques d'acier, sans craindre de grimper jusque sur le dessus de la bouilloire, comme en témoigne la gravure ci-dessus. Cette photo, prise dans l'île de Vancouver, fait voir une équipe d'essuyeuses en train de faire subir un bon frottage à une puissante locomotive du C.P.R. en service dans cette partie du pays. En plus de remplir les fonctions d'essuyeuses, les femmes s'engagent aussi au Pacifique Canadien pour faire la vérification des marchandises, pour travailler dans les usines, porter les messages, etc., remplaçant de la sorte des hommes qui peuvent se rendre beaucoup plus utiles ailleurs.

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

LA VIE AGRICOLE

L'AGRICULTURE EST L'INDUSTRIE CANADIENNE NUMERO 1

Dans un article du *Monetary Times*, M. W.-E. Haskins, secrétaire de la *Canadian Federation of Agriculture*, représentant près d'un demi-million d'agriculteurs, expose un vigoureux plaidoyer en faveur de l'agriculture canadienne, notre "industrie numéro 1".

L'exploitation d'une ferme constitue une grande industrie: main-d'oeuvre, prévision, comptabilité, marchés.

Et cette industrie est l'assise fondamentale d'un pays, puisqu'elle est la grande nourricière.

Plus de la moitié de notre peuple dépend, directement ou indirectement, de l'agriculture, constate M. Haskins. Et la prospérité ou la faillite des agriculteurs aura sa répercussion sur le bonheur ou le malheur des négociants, des marchands, des fabricants et des ouvriers, puisque les industriels agricoles sont aussi de gros clients.

On croit trop facilement que la guerre a apporté la richesse à l'homme des champs; tel n'est pas le cas: le coût des gages a monté, les bras sont rares comme aussi la machinerie. Pour l'effort de guerre, les cultivateurs produisent en abondance, il est vrai, mais à perte. Le plafond des prix ne leur laisse aucune marge de profit.

Le consommateur bénéficie plutôt de ce plafonnement qui lui permet d'acheter moins cher que le coût de production sur les fermes.

Le remède pour l'agriculteur en déficit serait dans des octrois: et ces octrois ne seraient pas, en définitive, un cadeau aux ouvriers de la terre, comme on pourrait le croire à première vue, mais plutôt un don aux consommateurs.

Bon nombre de *winning the war* et d'autres butés imprévoyants détournent les yeux du problème agricole et se refusent à reconnaître qu'une catastrophe dans ce domaine aurait sa grave répercussion dans nos usines, nos magasins et nos foyers citadins.

Il faut pourtant prévoir, dès maintenant, l'après-guerre. A ce moment, nos problèmes agricoles seront gigantesques et M. Haskins en énumère quelques-uns:

Où nos agriculteurs placeront-ils les 6 millions et demi de porcs, les 125 millions de livres de fromage et les 46 millions de douzaines d'oeufs qu'ils produisent actuellement? Pourront-ils continuer à subsister convenablement à côté de milliers de nouveaux terriers? La surabondance de denrées créée par le progrès de la mécanique et les découvertes des savants ne provoquera-t-elle pas la ruine des agriculteurs? Et verrait-on la lamentable situation d'un sixième de la population réduit à des privations alimentaires pendant que les fruits pourriraient sur les arbres et que les pâturages auraient moins de troupeaux?

Tel est, condensé en dix paragraphes, l'exposé angoissant de M. Haskins.

Ce problème primordial devra faire réfléchir: l'agriculture produit à perte et elle surproduit, allégrement, pour nourrir Anglais et alliés, massés sur le sol du Royaume-Uni.

Mais l'Angleterre, par exemple, ne requerra pas indéfiniment ces millions de tonnes de bacon, de jambon, d'oeufs et de fromage que nous lui expédions. Comme toute nation de négociants, elle n'est pas guidée par la philanthropie, elle l'est pas son intérêt. Ce dont au reste on ne saurait la blâmer. Le vieux proverbe: Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit vrai, pour les Anglais comme pour les autres. Il appartient aux autres de penser à eux-mêmes.

Après les hostilités, l'Angleterre s'approvisionnera à sa convenance. Et nous savons que la préférence britannique sur nos produits a été unilatérale depuis toujours; l'essai de réciprocité préférentielle tenté par M. Bennett en 1932 n'a pas réussi.

Nos problèmes agricoles extérieurs et domestiques sont interdépendants. On le sait depuis longtemps, le Canada ne peut vivre replié sur lui-même. Il doit vendre en grande quantité les produits de ses fermes, sa principale richesse naturelle avec le bois, pour se procurer à l'étranger les nombreuses matières qui lui manquent.

La production agricole canadienne se chiffre par près d'un milliard et demi de dollars; énorme valeur d'échange commercial, on en conviendra, et notre espace cultivé et cultivable est restreint: double raison pour entourer de soins jaloux cete poule aux oeufs d'or.

La province de Québec, malgré certains inconvénients du sol et du climat et l'exode vers les villes, compte encore environ 150,000 cultivateurs et près de 155,000 fermes.

Cette chevalerie du Grand Mérite terrien est l'élément vital de notre survivance française, comme de notre stabilité économique et politique: "Un peuple se crée aux champs et meurt dans les villes".

L'air et la santé des animaux

Est-ce que l'appareil de ventilation de vos étables fonctionne bien. C'est maintenant qu'il faut s'en assurer, avant que l'hiver commence. L'air et la ventilation jouent un rôle important en tout temps, mais plus spécialement pendant les mois où les animaux sont retenus à l'étable. Un calcul seigneux des conditions de logement du bétail a fait voir que le poids d'air absorbé dans les poumons d'un animal en 24 heures est plus grand que le poids combiné de nourriture et d'eau consommée dans le même temps, d'où la nécessité de renouveler l'air à l'intérieur du bâtiment.

Dans un bâtiment non ventilé l'air devient saturé des déchets expiré par l'animal, ce qui cause des odeurs et de l'humidité. Le but d'un bon système de ventilation est de prévenir cet état de chose en remplaçant l'air qui a servi par de l'air pur venant de l'extérieur, mais de telle façon qu'il n'y ait pas de courants d'air et pas de refroidissement exagéré du bâtiment. On peut se procurer des renseignements sur le système de ventilation en s'adressant à la Ferme expérimentale fédérale ou au collège d'agriculture le plus proche. Il existe également un feuillet spécial faisant partie de la Série de la production en temps de guerre; c'est le No 38, intitulé "Production de la santé des animaux de la ferme", qui traite à fond de ce sujet et que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Lait de chaux pour les bâtiments de la ferme

Le blanchissage au lait de chaux est l'un des plus importants de ces préparatifs. Ce n'est pas un travail bien difficile; il suffit de suivre certaines règles très simples. Voici ces règles:

Procurez-vous de la chaux vive ou de la chaux en morceaux pour le blanchissage, en morceaux durs, fraîchement calcinés et non éteints à l'air. La chaux éteinte à l'air ne colle pas. On peut se servir de chaux hydratée. Un sac de 50 lb de chaux hydratée donne à peu près de lait de chaux qu'un boisseau de chaux en morceaux. Voici les recettes régulières:

1o Prenez un grand baquet, propre, mettez-y un boisseau de chaux en morceaux, éteignez cette chaux avec de l'eau bouillante en tenant le baquet recouvert, pour empêcher la vapeur de sortir; coulez le lait de chaux au moyen d'un tamis fin, puis ajoutez 3 livres de sulfate de zinc du commerce, 1 lb d'alun et 2 lb de sel ordinaire: l'alun et le sel devront être dissous au préalable dans de l'eau bouillante.

2o Eteignez ½ boisseau de chaux en morceaux avec de l'eau bouillante dans un baril; coulez et ajoutez 1/16 de boisseau de sel dissous dans de l'eau tiède, 3 lb et demi de farine délayée en une pâte fine avec de l'eau bouillante, et ¼ de livre de colle dissoute dans de l'eau chaude. On recommande d'appliquer ce lait de chaux tandis qu'il est chaud.

La surface qui doit être blanchie doit être propre, sans saleté ni graisse. Avant d'appliquer le lait de chaux, humectez la surface à blanchir pour que la chaux ne durcisse pas trop vite. Le lait de chaux s'applique au moyen d'une brosse ou d'un pulvérisateur, il faut couler le lait de chaux à travers deux ou trois épaisseurs de toile à fromage.

Si vous voulez que le lait de chaux désinfecte tout en blanchissant, ajoutez 1 à 2 onces d'acide carbolique brut pour chaque gallon de lait.

Pou de mouton

On a un grand besoin de laine au Canada et c'est aider à l'effort de guerre que de produire cette denrée. Trop souvent on méconnait les dommages causés sous ce rapport par un insecte appelé vulgairement "pou" du mouton, mélophage ou barbin. Il faut débarrasser les moutons de ce parasite avant de les rentrer pour l'hiver, car il peut causer de grands ravages chez les animaux renfermés et entassés, souvent affaiblis par une longue réclusion. Le mélophage suce le sang des moutons, les tourmente constamment et réduit ainsi leur vitalité; il abime la laine dont la valeur est dépréciée et la production réduite. Les moutons infestés se grattent, se mordent, et se frottent; la laine se décolore sur le dos de l'animal.

Ce mélophage est parfois appelé tique, mais ce n'est pas une tique, ni un pou d'ailleurs. C'est réellement une mouche aptère, c'est-à-dire sans ailes, à six pattes, tandis que la tique est un insecte à huit pattes, apparente aux araignées.

Un mélophage femelle ne produit que de 10 à 15 larves ou "graines" pendant sa vie, mais ces larves deviennent adultes au bout de 18 à 24 jours et se mettent à pondre à leur tour de 13 à 15 jours après leur naissance, de sorte que la progéniture d'un couple de mélophages se chiffre par quelques 700 individus par an.

Les bains répétés sont le seul moyen répressif. Si les agneaux deviennent infestés peu après la tonte, baignez tout le troupeau dès que les traces de la tonte se sont cicatrisées. On recommande spécialement le bain d'automne, parce que cette opération est d'autant plus efficace que la haine est plus longue. Deux bains sont nécessaires pour tuer tous les mélophages et débarrasser les moutons plus ou moins complètement de ce fléau avant l'hiver. Le sujet est traité en détail dans le feuillet spécial No 13 "Le barbin du monton—Comment le combattre". On peut avoir ce feuillet gratuitement en le demandant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Epargnons les sacs de jute

Les sacs de jute se font de plus en plus rares, et l'on recommande aux cultivateurs de prendre un soin tout spécial de ceux qu'ils peuvent avoir et de les tenir en circulation.

Quand vous empilez des sacs remplis, n'en mettez pas trop les uns sur les autres, car les sacs du fond peuvent se fendre sous la pression exercée par les sacs du dessus. Ne les suspendez jamais sur des crochets; prenez toutes les précautions nécessaires pour les protéger contre la dent des rats et des souris. Serrez-les dans un endroit sec. Quand vous les ouvrez faites-le par la couture, en tranchant la ficelle, ne coupez pas la toile du sac. Secouez bien les sacs vides, puis suspendez-les sur un fil de fer, à bonne hauteur de terre et dans un endroit sec. Remettez tous les sacs vides aussitôt que possible à votre fournisseur, ou vendez-les à un marchand de sacs usagés ou à un colporteur licencié, pour qu'ils soient remis en circulation, nettoyez et réparez si c'est nécessaire.

La loi interdit de mutiler ou de détruire les sacs de jute ou de coton. N'accumulez pas les sacs chez-vous. Remettez-les dans le commerce ou on en a un grand besoin pour le transport de produits essentiels.

Les arrivages de jute—la substance dont on fait les sacs, et qui vient de l'Inde—sont très irréguliers à cause de la guerre.

La chute Hamilton

Si le Labrador nous appartenait!... Oui si cette imense contrée, que l'on croit si faussement inculte et dépourvue de tout, nous appartenait, que de revenus elle nous rapporterait! On est, par tout le pays, à la recherche des forces hydrauliques nécessaires à la haute industrie qui ne cesse de développer les progrès du pays, surtout depuis notre état de guerre, et l'on entreprend au long de nos grandes rivières du nord des travaux qui coûtent des millions seulement pour harnacher ces cours d'eau et suppléer à la carence des forces hydrauliques dont la haute industrie a besoin.

Or, non très loin de la bande littorale du Labrador qui nous appartient, voisine de la province de Québec, se jette une chute d'eau qui passe pour la plus puissante du monde, plus puissante même que celle du Niagara. C'est la chute Hamilton dont on parle assez souvent mais qu'on ne connaît pas très bien, pas plus qu'on ne connaît la dime des ressources naturelles du Labrador.

Cette chute prend sa source à une quantité de petits lacs labradoriens, dont les lacs Ashuanipi et Atikanak, au centre même de la péninsule, et est située à 220 milles de l'embouchure de la rivière du même nom. A ce point, celle-ci tombe d'une hauteur de 760 pieds en une série de cataractes qui aboutissent à une falaise de 300 pieds où l'eau tourbillonne et s'affaisse dans un ravin sans fond. La chute a une largeur de 200 pieds et le bruit qu'elle fait est entendu à vingt milles à la ronde. Au pied de la chute, la rivière coule dans un canayon de 400 à 500 pieds de haut et sur une distance de près de vingt-cinq milles.

La chute fut aperçue par les blancs pour la première fois en 1839 mais depuis, pendant presque tout un siècle, son existence est demeurée à peu près inconnue.

Ce n'est, à bien dire, qu'en 1891 qu'on la découvrit officiellement, et que son nom fut répandu de par le monde. On peut se rendre compte de la majesté de cette cataracte si on la compare à la chute Niagara qui n'a que 158 pieds de hauteur.

Quelle énergie pourrait développer une pareille force hydraulique et qui n'exigerait aucun harnachement! On construit actuellement aux Passes Dangereuses de la Rivière Péribonka un barrage qui aura 150 pieds de haut, ce qui permettra à la compagnie Aluminium d'Arvida de produire 800,000,000 de livres d'aluminium. Quoi ne produirait pas une chute de 760 pieds de hauteur?...

Henry DESCHAMPS
"Le Progrès du Golfe"

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

bre du Service sélectif ou tout autre employé.

3. La permission d'établir n'importe où au Canada des bureaux nécessaires à l'administration.

4. L'autorité d'encourir toutes les dépenses jugées par lui raisonnablement nécessaires à l'administration.

5. L'autorité de céder à l'un de ses collaborateurs l'exercice de ses pouvoirs.

6. Le pouvoir de faire quoi que ce soit qui semble nécessaire à l'administration des règlements.

7. Le pouvoir d'exiger de toute personne qui emploie une ou plusieurs personnes à mettre fin à son emploi au moment et de la façon que le directeur du Service sélectif jugera à propos.

Bref, ce que M. Little demandait, c'était d'être le tsar du travail, en fait, sans rien autre dépendance qu'une dépendance nominale du ministre du Travail.

UN PETIT TSAR

On ne peut certainement pas blâmer M. Mitchell de s'être opposé à cette demande de dictature bureaucratique sur la main-d'oeuvre au Canada. C'est le ministre du Travail qui est responsable au cabinet et au parlement de l'administration du Service national sélectif, et il doit le rester.

Au fond, qu'est-ce que demandait M. Little? C'est le droit et le pouvoir de diriger le Service national sélectif, comme le propriétaire ou le gérant d'une grande industrie conduit cette dernière.

Quelques journaux de langue française ont compris quel était l'enjeu de fond de ce différend. Pour sa part, le Devoir, quotidien de Montréal, écrivait:

"C'était une mise en demeure au ministre et au gouvernement de remettre à un homme d'affaires, sorti du rang, des pouvoirs que seul possède le conseil des ministres. Si on eût accédé à ces exigences, M. Little fut devenu l'homme le plus puissant du pays, aussi puissant que tout le cabinet réuni, aussi puissant que le bureau du Trésor. C'était de la démence ni plus ni moins. Le gouvernement a accepté la démission de M. Little. Il a fort bien fait. Personne au pays n'est prêt à vivre sous un régime dictatorial."

Le **Droit**, quotidien d'Ottawa, en a profité pour faire des considérations sur les dangers de ces nombreux contrôleurs tirés de la grande industrie. Il écrivait:

"Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement a cru bon de nommer nombre de contrôleurs. Ces hommes tirés de la grande industrie sont mal préparés pour leurs nouvelles occupations. Ils ne manquent pas des connaissances techniques propres à leur spécialité. Au contraire, ils les possèdent. Par malheur, ils n'ont pas, en général, la formation particulière qui est requise des administrateurs publics. Habitués aux méthodes de la grande industrie, où le haut personnel est roi et maître, sans responsabilité au peuple, ces industriels sont naturellement portés à vouloir conduire, de la même manière, les services publics, qu'on leur confie en temps de guerre. Les choses se passent ainsi en pays totalitaire. Mais, en démocratie, nous ne saurions recourir à ces méthodes. Le ministre de qui ces services dépendent doit toujours être l'autorité finale, responsable au cabinet qui, à son tour, est responsable au parlement. A certaines périodes, ce dernier, enfin, doit rendre compte de son administration au peuple. Pour rien au monde, nous devons permettre, même en temps de guerre, que la bureaucratie devienne l'autorité suprême."

Voilà qui s'applique tout à fait au cas de M. Little.

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

L'élection d'Outremont se fait sur la conscription pour le service militaire outre-mer. M. Jean Drapeau fait sa campagne depuis une semaine. L'événement marquant a été l'arrestation de M. Marc Carrière, organisateur en chef de M. Drapeau, pour certaines paroles qu'il aurait prononcées dans une assemblée. L'ordre de détention venait du ministère fédéral de la Justice.

La campagne dans Charlevoix-Saguenay nous semble être très intéressante. Comment tournera-t-elle? Il y a cinq candidats sur les rangs. Ce sont Mme Pierre Casgrain, femme de M. le juge Pierre Casgrain, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King; M. Emile Boivin; M. Edouard Gaudreault; M. Donat Lacroix et Me Frédéric Dorion, c.r. Les quatre premiers se présentent comme libéraux. Mais un seul se dit franc libéral: c'est M. Boivin. Les trois autres se présentent sous l'étiquette de libéraux indépendants. M. Dorion, par contre, est simplement indépendant. Ancien organisateur du parti conservateur, il s'en est séparé et fait partie du groupe de M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé à la Chambre des communes. Tous se prononcent contre la conscription pour service militaire outre-mer.

La circonscription de Charlevoix-Saguenay est libérale. Aux dernières élection générales, le candidat de M. King avait obtenu une majorité de 8,408 voix sur celui de M. Manion. La votation donna 14,336 voix au premier et 5,928 au second. Par contre, le soir du plébiscite du 27 avril dernier, le résultat avait été: oui, 1,692; non, 16,302. Ce n'était pas le résultat final. Mais, comme les listes comptaient 20,472, le résultat final n'a pu beaucoup varié.

Les libéraux sont divisés. Mme Casgrain, paraît-il, jusqu'ici est de tous les candidats libéraux celui qui a le plus de vogue. Cette division apparait dans la multiplicité de candidats qui se réclament du parti libéral. Elle se manifeste encore parmi ceux qui font campagne pour l'un ou pour l'autre. Le clou, c'est que M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata à la Chambre des communes, se prononce contre les quatre candidats libéraux pour appuyer Me Frédéric Dorion, candidat indépendant sans attache au parti libéral.

A M. J.-S. Roy, député fédéral de Gaspé, M. Pouliot écrivait: "Les déclarations platoniques contre la conscription ne valent rien. Il faut, de toute nécessité, que mon chef Mackenzie King ait la fermeté de mettre à la porte ses trois ministres de la guerre. L'élection pour une immense majorité de mon confrère, Me Frédéric Dorion que vous appuyez fera réfléchir le premier ministre et aura certainement pour effet d'améliorer la situation."

Si les électeurs de Charlevoix-Saguenay sont logiques avec l'attitude qu'ils ont prise sur le plébiscite, M. Dorion devrait être élu par une bonne majorité.

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

Conduit par Vaillancourt et Stahan, le club Frood remporta une éclatante victoire sur le Open Pit par un compte de 5 à 1, au cours d'une partie récente dans la ligue Nickel Belt. L'animosité des joueurs des deux équipes se manifesta à plusieurs reprises et Jim Dewey, pilote du Frood, dut passer quatorze minutes au cachot pour avoir discuté trop vivement une décision de l'arbitre Graham. Maurice Vaillancourt, étoile du Shawinigan Falls l'an dernier, se signala par son jeu exceptionnel; il réussit à compter deux points ainsi que son copain d'équipe, Stahan. Georges Blake enregistra le dernier but des gagnants tandis que Red Shields fut le seul joueur du Open Pit à enfiler un but. C'était la seconde partie de la cédule. L'Open Pit avait auparavant infligé une défaite au Copper Cliff par un pointage de 5 à 2.

• •

A la fin de la semaine dernière, "Red" Hamill, avant des Black Hawks de Chicago, avait enfilé sept buts au cours du même nombre de parties. Hamill avait donc réussi à compter un point par joute. Il semble que "Red" va passer une de ses meilleures saisons dans la ligue Nationale.

• •

Les Canadiens viennent de perdre un des meilleurs membres de leur équipe. Cliff Goupille fait maintenant partie des forces armées. Avec Léo Lamoureux, le gros gaillard formait une défense incomparable dans le hockey professionnel. L'arrière-garde des Habitants sera maintenant composée de Emile Bouchard, Tony Grabowski, Léo Lamoureux et Jack Portland.

• •

Samedi dernier, les Maple Leafs de Toronto se sont montrés supérieurs sur la défensive en écrasant les Canadiens par un compte de 8 à 0. En plus, l'absence de Tony Demers et de Cliff Goupille sur l'alignement avait considérablement affaibli le club. Sweeny Shriner, avant des Leafs, fut l'étoile de la soirée alors qu'il obtint deux buts et une assistance.

ON OBLIGE DES RELIGIEUSES A EPOUSER DES NAZIS

Londres.—Des religieuses dans le camp de concentration de Bojanow, spécialement aménagé pour elles, sont dépouillées de leurs habits religieux; on les force à porter un uniforme oblitérant leur caractère sacré, après quoi on les soumet à des tortures morales affreuses, afin de les faire renoncer à leurs voeux. On leur fait ensuite épouser des nazis, avec qui elles partent vers des destinations inconnues. Seules, les soeurs malades ou âgées demeurent dans le camp de concentration.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech Tél. 3-0108
Rés. 6-6132

Quarante-Heures à Noëlville

Noëlville (D.N.C.) —Dimanche, lundi et mardi, les 14, 15 et 16 novembre, nous avons eu, dans l'église St-David, les Quarante-Heures, prêchées par le R. P. Guèvremont, s.j., de la paroisse Ste-Anne de Sudbury. M. l'abbé L. Séguin, curé de St-Charles, ainsi que M. l'abbé Côté, curé d'Alban, y assistaient. Ces Quarante-Heures ont été suivies par une assistance très nombreuse.

M. et Mme Elwood Renaud ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Reynold. Parrain et marraine, M. et Mme Antonias Guy, grands-parents de l'enfant.

Mme Joseph Gobeille, revenait ces jours derniers de l'hôpital de [illegible] une grave opération pour le goitre.

Mercredi le 11 novembre, dans l'école Saint-Antoine, M. le Dr Georges Vachon inoculait les enfants de l'école contre la diphtérie et la picotte.

Appel des B-1 et B-2

L'appel des jeunes hommes des catégories B-1 et B-2 aidera grandement le recrutement des volontaires. C'est l'opinion du Capitaine W. W. Wilson commandant en chef du bureau de recrutement de la division No 4, dont les quartiers généraux sont à Sudbury. Il estime que 60% au moins des jeunes hommes qui ont été appelés sont dans des catégories inférieures à A-1. Bien que les volontaires, faisant partie des catégories A et B aient été acceptés pour service outre-mer, et ceux de la catégorie C-1 pour service au Canada, seuls les membres de la catégorie A ont été acceptés pour service obligatoire.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Mgr S. Côté, curé de Chelmsford, M. l'abbé O. Racette, curé de Verner, M. l'abbé O. Dufresne, curé de Blezard Valley, et M. l'abbé Plouffe, curé de Markstay, étaient de passage au presbytère à l'occasion de la fête de M. le Curé.

Mlles Perreault et Sauvé, institutrices à l'école du village, ont passé la fin de semaine dans leur famille.

Le soldat Sylvio Morin est retourné à Kingston après avoir passé quelque temps en congé chez ses parents, M. et Mme Alfred Morin.

M. Antonio Gauvin, de Québec et M. et Mme O. Gélinas, ont visité la famille O. Gauvin dernièrement.

Mlle Marguerite Burns, de Chapleau, a visité la famille F. Bérubé la semaine dernière.

Mlle Mariele Larivière est de retour d'une promenade à Minnow Lake.

Le soldat D. Lachance a passé la fin de semaine chez M. et Mme A. Beaudette.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Société Historique

Le 30 novembre, dernier lundi du mois, la Société Historique du Nouvel-Ontario tiendra sa prochaine réunion à la Salle Ste-Anne (local de la Fédération) à huit heures. Seuls les membres de la Société sont invités.

Timmins

Timmins, (D.N.C.)—Le soldat Alfred Picotte, du Queen's Own Rangers, stationné à Niagara, visitait ses parents, M. et Mme G. Picotte, 41 avenue Windsor. Il est dans l'armée depuis sept mois.

Le capitaine Bill Wren, ex-gérant du poste CKGB, vient d'être nommé organisateur de la troupe récréative pour l'armée. Le capitaine Wren a fait partie durant quelques années, du Conseil municipal.

Roland Berthiaume, stationné à Arvida, était en visite chez son frère, M. Edgar Berthiaume, 5 rue Birch nord.

M. M. Dallaire, 81 avenue Tisdale, est parti pour Niagara où il a trouvé un emploi dans les usines de guerre.

Le soldat R. H. Brodeur est retourné à Niagara après un congé chez lui et chez ses parents, M. et Mme Brodeur, 63, rue Balsam, sud.

Mlles Marie et Thérèse Girouard sont retournées à Moonbeam après une visite chez leur tante, Mme Lamarche, 52 Sixième avenue.

M. Jean Girouard et Mme Albert Girouard, de Moonbeam, étaient ici pour le mariage de M. Arthur Girouard.

Mme Potvin et sa famille, logée sur l'avenue Commerciale, sont parties pour St-Sixte, Qué.

Mme W. St-Denis et Mme Bélair, de Rouyn, visitent leur soeur, Mme J. Jordan, 52 rue Birch sud.

A M. et Mme E. Leduc, une fille est née à l'hôpital Ste-Marie le 19 novembre.

Le conseil ne veut pas laisser la salle municipale au club CCF. Cette décision est basée sur le fait que plusieurs conseils municipaux de l'Ontario-Nord ont refusé le même privilège aux organisations politiques.

Le club Alouette de Notre-Dame-de-Lourdes a célébré la semaine dernière son deuxième anniversaire. Etant un cercle de jeunes garçons et filles, c'est dire l'enthousiasme qui règne aux assemblées. On y fait du travail sérieux. Le Père Morin a cédé la charge d'aumônier au Père Deschênes. Mlle Anita Giguère est la nouvelle présidente du Club Alouette.

La semaine dernière, M. Pierre Landry, de Timmins, épousait Mlle Evangéline Melançon, fille de M. et Mme Edouard Melançon, de Kapuskasing. Après la cérémonie, on prit le déjeuner à la demeure de l'époux à 75 avenue Wilson. La soirée se tint à la salle Lion's.

Le soldat A. Landry est retourné à Kingston après avoir visité sa mère, 164 rue Pine sud.

M. Dave Désormeaux est reparti pour le camp Borden après son congé chez ses parents, 8½ avenue Way.

Le recensement de 1941 révèle que la population de Timmins a doublé depuis 1931; de 14,000 habitants à 28,790. Toutefois, il est à remarquer que l'on a parlé tout récemment d'une baisse occasionnée par le départ de soldats et d'ouvriers.

ROME A LA FROUSSE

Washington.—Plus le danger d'une invasion de l'Europe par le sud du continent se précise, et plus l'Italie se montre inquiète. Son gouvernement voudrait bien négocier, tandis qu'il en est temps encore. Un message de la radio de Rome, capté à Washington cette semaine, disait: "Le peuple italien ne hait pas les Américains; il sait très bien que ces gens sympathiques ont été entraînés dans cette guerre au moyen d'une fraude politique et de l'infamie personnelle du président Roosevelt."

UN COMMENTATEUR QUI N'EST PAS INVITE

Londres—Juste avant la publication, par la radio allemande de Zeesen, du communiqué du Haut Commandement nazi, une voix mystérieuse s'est fait entendre sur les ondes. Elle émanait évidemment d'un nouveau poste clandestin installé en Allemagne même. Précisément durant lse quelques secondes séparant les paroles de l'annonceur de celles du commentateur, on entendit distinctement la voix qui disait: "Vous allez maintenant entendre Herr Goebbels fausser les nouvelles: que tout Allemand sache d'avance que les chiffres qu'il citera ont été falsifiés."

Il s'agissait, en effet, de chiffres sur les pertes en Russie et en Afrique: signe très net de la perfection des renseignements obtenus par l'organisme souterrain au sein même du Reich. La voix s'est d'ailleurs tue après cet avertissement, afin d'éviter le risque d'être repéré.

La rareté de thé dans l'Amérique du Nord a attiré l'attention sur un arbuste de l'Amérique du Sud, le "Maté" dont on boit la décoction depuis des siècles dans ce pays, sous le nom de thé du Paraguay, ou thé des Jésuites. Comme le thé, le maté, a un goût un peu amer, auquel il faut s'habituer.

• •

La nourriture que l'on donne aux porcs et la façon dont elle est donnée sont deux considérations importantes dans la production du bacon.

• •

L'azote forme les quatre-cinquième de l'air, et les légumineuses, en captant cet azote en maintiennent la provision dans le sol.

La religion est le plus sûr garant de la probité; et les hommes qui craignent Dieu sont les seuls de qui l'on n'ait rien à craindre

Nomination au C.P.R.

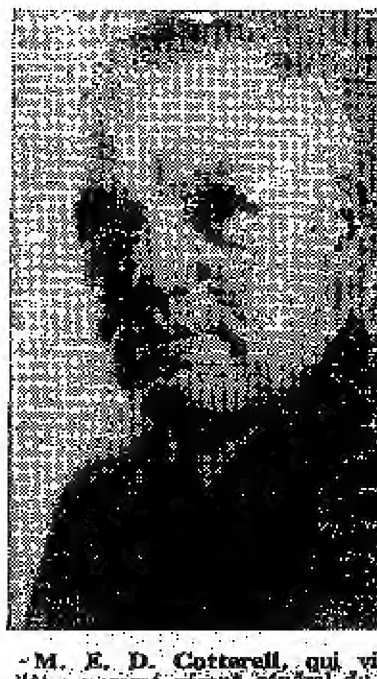

M. E. D. Cotterell, qui vient d'être nommé gérant général du réseau de l'Est du Pacifique Canadien, avec juridiction sur toutes les lignes de cette compagnie entre Fort William et la côte de l'Atlantique. Il aura ses bureaux à Toronto et agira comme adjoint de M. J. J. Humphrey, vice-président du C.P.R. en charge du réseau de l'Est. M. Cotterell possède une longue expérience de l'administration ferroviaire et est très avantageusement connu dans les cercles des chemins de fer. Avant cette promotion, il était surintendant général du district de l'Alberta.

Théâtre CAPITOL Sudbury
AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI
RONALD REAGAN - NANCY COLEMAN
DANS
'Desperate Journey'

Vêtus de leur tenue de combat qui rappelle celle des joueurs de rugby, ces parachutistes canadiens à l'instruction à Fort Benning, aux Etats-Unis, attendent la prochaine envolée. Tous ces hommes ont terminé leur stage à l'école de parachutistes américaine et forment maintenant le noyau d'instructeurs de la nouvelle école canadienne à Shilo, Manitoba. De gauche à droite, le caporal J.-V. Mitchell, de Toronto; un instructeur américain; le sergent R.-C. Porter de Toronto; les caporaux N.-R. Chapman, de Vancouver, et W.-B. Cabell; le sergent A. Appleton, de Glace Bay; les caporaux C. W. Shaddock, d'Ingersoll, Ont., et W. H. Frizmmons, de Toronto; et le sergent-major A.-T. Clifton, d'Ottawa.

JUS DE TOMATES	2 boîtes 25 oz. 25¢	POIS "Aylmer" ..	2 btes 23¢
CATSUP "Aylmer" ...... bout.	17¢	FLOCONS de Maïs 'Kellogg'	3 btes 25¢
OXYDOL gros pqt	24¢ boîte géante 65¢	AVOINE ROULEE "Quaker" .... pqt	23¢
SAVON "Camay" ..	2 pour 11¢	GLAÇAGE A L'AMANDE .... ½ lb	21¢
BONBONS "Silver Cake" .. bout.	10¢	CERISES GLACEES lb	45¢

VISITEZ NOS ETALAGES DE VIANDES FRUITS ET LEGUMES FRAIS

EPICERIE CARLOAD

En force jusqu'au 28 novembre inclusivement

45 rue Elm .. 8-5659
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972

6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6

Quality Meat & Grocery 5-5623
59 rue Eyre .. 7-7536
Garson Ontario